

Paris, le 12 avril 2006 - N°78/D130  
Mis à jour le 18 avril 2006 (OND)  
Mis à jour le 5 mai 2006 (Ined)  
Mis à jour le 10 mai (tableau de suivi)

## Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

### Avant-projet de programme statistique 2007

Page

#### **INSEE**

- Direction des statistiques démographiques et sociales	
- Département de la démographie .....	2
- Mission Répertoires et mouvement de la population .....	3
- Mission Base permanente d'équipements .....	4
- Mission Estimations localisées de population .....	5
- Cellule statistiques et études sur l'immigration .....	6
- Division enquêtes et études démographiques .....	7
- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages	
- Division prix à la consommation .....	8
- Division conditions de vie des ménages .....	11
- Unité Recensements de la population .....	14
- Cellule infrastructures géographiques .....	17

<b>INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES - INED</b> .....	18
---------------------------------------------------------------	----

#### **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

- Département des études, de la prospective et des statistiques .....	22
- Centre national de la cinématographie .....	27

#### **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Direction centrale de la police judiciaire .....	28
----------------------------------------------------	----

#### **MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

- Direction du personnel et de l'administration -	
- Mission Bases de données et informations statistiques .....	31

#### **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

- Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation .....	35
-----------------------------------------------------------------------------	----

<b>OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DELINQUANCE - OND</b> .....	42
------------------------------------------------------------	----

<b>Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008</b> .....	47
--------------------------------------------------------------------------------------------	----

<b>Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations</b> .....	50
<b>Fiches descriptives d'enquêtes</b> .....	58

*Réunion du 15 mai 2006*

## **INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**

### **Département de la démographie**

En 2007, le département de la démographie préparera activement deux enquêtes importantes dont la collecte aura lieu en 2008 : l'enquête TeO (Trajectoires et origines) et l'enquête HID-Santé (Handicaps, incapacités, dépendance). L'enquête TeO sera menée auprès d'un échantillon d'immigrés et de descendants d'immigrés, et comportera aussi un échantillon de référence. Elle reprendra certains des thèmes étudiés grâce à l'enquête Migrations géographiques et insertion sociale (MGIS) de 1991-1992, tout en tenant compte du développement d'autres sources d'information dans ce domaine. L'enquête HID-Santé entre dans le cadre d'une enquête quinquennale sur la santé qui, alternativement, devrait approfondir le thème de du handicap et le thème de la consommation de soins.

Ces deux enquêtes font l'objet d'un partenariat étroit, l'enquête TeO avec l'INED, l'enquête HID-Santé avec la DREES. Toutes deux s'appuient sur un travail préliminaire de constitution de l'échantillon qui devra être entamé dès 2007.

Un autre projet important du département est l'extension de l'échantillon démographique permanent à 16 jours, au lieu de quatre actuellement. Ce projet est conditionné par l'accord de la CNIL. Il ne sera opérationnel qu'après la refonte de la base de répertoires des personnes physiques, qui fait également l'objet d'un projet du département de la démographie. Il répond à l'objectif de développement des outils d'analyse longitudinale.

L'Insee s'est associé à la constitution d'un GIS destiné à la mise en place d'une cohorte d'enfants à partir de 2009. Le département de la démographie sera impliqué dans cette opération de longue durée, qui débutera par une enquête en 2009 auprès de parents d'enfants venant de naître. L'année 2007 permettra de préciser les contours du projet et les modalités d'implication de l'Insee.

La base permanente d'équipements de 2005 a été diffusée en interne à l'Insee début 2006. La base 2006 devrait être mise à disposition des utilisateurs extérieurs début 2007, sous réserve d'accord de la CNIL. L'année 2007 devrait permettre d'élargir la base à d'autres sources d'information.

Le département de la démographie continuera d'être largement associé aux travaux d'exploitation du nouveau recensement, en particulier pour dans le cadre de l'estimation de la population. Compte tenu de la disponibilité prévue au second semestre 2006 des variables relatives à la famille, le département mènera des études sur l'évolution des structures familiales en 2007.

Enfin, une enquête sur la participation électorale sera conduite en 2007, à l'occasion des différents scrutins.

## Répertoires et mouvement de la population

### 1. Exposé de synthèse

La refonte de la base de répertoires des personnes, qui rassemble le RNIPP et le fichier électoral, a pour objectifs principaux la mise à niveau des modalités de gestion et des variables de la base et l'amélioration des services rendus aux administrations utilisatrices et aux partenaires (communes, organismes de la sphère sociale). Elle doit s'accompagner de la poursuite de la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs (les communes en particulier) et les partenaires (organismes sociaux).

Après une expression des besoins approuvée par le comité des investissements début 2003 et une étude d'urbanisation courant 2004, l'étude préalable du projet a été remise au comité des investissements début février 2006. Les développements se poursuivront en 2007.

En marge de ce projet, les bulletins d'état civil seront revus en 2006 pour s'adapter aux évolutions législatives récentes (loi sur la filiation notamment).

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

Développement du projet

### 3. Opérations répétitives

- Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
- Réalisation de l'enquête d'exhaustivité de l'état civil
- Gestion du fichier électoral et du RNIPP
- Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins d'état civil.

## Mission Base permanente d'équipements

### 1. Exposé de synthèse

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE met en place une base permanente d'équipements, qui fournira les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, adeli – professions libérales de la santé, etc.), avec une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10 000 habitants et dans les communes dont l'Insee dispose d'une cartographe numérisée. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. Ce projet est mené en étroite coopération avec plusieurs SSM (DEP du ministère de l'éducation et DREES en particulier). Le projet est en cours d'étude détaillée, après l'avis favorable du comité des investissements de l'Insee sur l'étude préalable.

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

Après les premières mises à disposition début 2005, puis début 2006, d'une base n'ayant pas bénéficié de tous les contrôles qualité prévus dans le projet et l'entrée en maintenance de l'application BPE, la base 2006 produite début 2007 fera l'objet d'un contrôle de qualité. La diffusion de cette base se fera sous forme d'indicateurs statistiques.

### 3. Opérations répétitives

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, la base fera l'objet de mises à jour annuelles.

### 5. Aspects particuliers du programme 2007

La base BPE sert des besoins essentiellement locaux et régionaux.

## **Mission Estimations localisées de population**

### **1. Exposé de synthèse**

Entre les recensements de population, l'INSEE élaborait chaque année des estimations localisées de population, fondées sur l'utilisation de sources administratives, à l'aide de l'application « ELP ». L'application a été refondue en 2002 et 2003. En 2007, comme en 2006, elle sera utilisée conjointement aux résultats des collectes de recensement pour fournir les estimations départementales au 1<sup>er</sup> janvier 2006 ; elle servira aussi à contrôler les résultats des collectes.

### **2. Travaux nouveaux pour 2005**

Les réflexions entamées en 2005 pour la prise en compte de nouvelles sources (IRPP, données des caisses d'assurance maladie) seront poursuivies en 2007.

### **3. Opérations répétitives**

Les estimations sont annuelles.

## Cellule statistiques et études sur l'immigration

### 1. Exposé de synthèse

La cellule Etudes sur l'immigration a été mise en place au début des années quatre-vingt dix, après la création du haut Conseil à l'intégration. Elle réalise des travaux d'étude sur les populations immigrées et sur les migrations entre la France et l'étranger. Outre les exploitations secondaires de sources statistiques diverses, elle collabore à la mise en place d'enquêtes sur ce thème.

En 2007, la cellule poursuivra l'exploitation de diverses sources, comme l'échantillon démographique permanent (EDP), les collectes annuelles du recensement, l'enquête Emploi et l'enquête Logement en utilisant pour ces dernières, les nouvelles questions sur l'origine des parents. En lien avec l'Ined, elle préparera l'enquête sur les immigrés ou sur les personnes ayant des parents immigrés, qui aura lieu en fin 2008.

### 3. Opérations répétitives

Nombreuses participations à des groupes de travail, en particulier au groupe statistique de l'Observatoire des statistiques de l'immigration et de l'intégration, au réseau européen sur les migrations, réponses aux demandes institutionnelles (ONU, Eurostat).

## Division enquêtes et études démographiques

### 1. Exposé de synthèse

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée. Elle a par ailleurs repris à son actif la production des estimations locales de population (ELP). Elle réalise et exploite des enquêtes à caractère socio-démographique. Elle entretient et exploite des bases de données qui s'appuient sur les données démographiques collectées par l'Insee : échantillon démographique permanent (EDP) et échantillons longitudinaux de mortalité.

L'année 2007 sera notamment consacrée à la rénovation de l'échantillon démographique permanent (extension à 16 jours et restructuration des bases étude). Les travaux sur la mortalité seront poursuivis à partir des différents échantillons de mortalité. La division participera aux travaux d'exploitation du recensement (collectes de 2004 et 2005) en travaillant plus particulièrement sur les structures familiales. Elle exploitera par ailleurs l'enquête ERFI (Etude sur les relations familiales et intergénérationnelles).

En matière d'enquête, la division préparera la 1<sup>ère</sup> enquête du projet cohorte d'enfants (projet ELFE) porté par l'INED, dont l'Insee assurera la maîtrise d'œuvre. La préparation de l'enquête « HID-santé » se poursuivra en 2007. Le terrain de la pré-enquête est prévu pour 2007.

La division pilotera par ailleurs la réalisation de l'enquête sur la participation électorale à l'occasion des scrutins du printemps 2007.

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

- Enquête sur la participation électorale

Le projet reconduit le dispositif mis en place en 1988-1989, puis en 1995-1998 et en 2002-2004 : appariement entre le fichier général des électeurs (géré par l'INSEE) et l'échantillon démographique et recueil de la participation aux différents scrutins par consultation des feuilles d'émargements. Les données recueillies à l'occasion des scrutins présidentiels et législatifs de 2007 et des élections municipales de 2008 permettront d'étudier les déterminants socio-démographiques de la participation et de l'inscription sur les fichiers électoraux.

### 3. Opérations répétitives

La division travaille en lien étroit avec l'unité recensement pour préparer le bilan démographique de l'année. Elle contribue avec l'INED à la rédaction du rapport sur la situation démographique. Elle répond par ailleurs aux demandes de données, notamment celles d'Eurostat.

### 5. Aspects particuliers du programme 2006

#### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Néant

#### 5.2. Aspects "environnement"

Néant

#### 5.3. Aspects "européens"

**INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages**  
**Division des prix à la consommation**

## **1 - Exposé de synthèse**

Le projet de rénovation de la collecte des prix s'est terminé fin 2005. Après ce chantier qui a permis d'améliorer l'efficacité et la rapidité de la production statistique, l'accent sera mis sur l'amélioration de la méthodologie de **l'indice des prix à la consommation**. En liaison avec les travaux menés au niveau européen, une attention particulière sera portée sur le traitement des effets qualité lors des remplacements.

## **2 - Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Aucune opération n'est envisagée.

### **2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007**

Aucune opération n'est envisagée.

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2007**

#### **2.3.1) Mise en place d'un indice expérimental sur les dépenses des propriétaires occupants**

Dans le cadre européen, la France participe à la mise en place de projets pilotes sur le suivi des prix liés aux dépenses des propriétaires occupant leurs logements. Les achats immobiliers sont actuellement exclus de l'indice car considérés comme de l'investissement. L'expérience lancée vise à élaborer un indice dans ce domaine avant d'étudier son éventuelle intégration dans l'IPC. La production de ce nouvel indice utilisera prioritairement les sources existantes. L'expérimentation sous l'égide d'Eurostat devrait aboutir à la production d'un indice en 2007.

#### **2.3.2) Lancement du projet de rénovation de l'indice DOM**

La rénovation de l'indice des prix dans les DOM fait suite au projet métropolitain et bénéficiera de l'expérience acquise. Ce projet inclus un renouvellement des outils avec notamment la mise en place de la saisie portable, mais également une remise à niveau méthodologique visant à mieux intégrer la production des indices locaux dans le processus national. L'année 2006 sera consacré aux aspects méthodologiques avec une remise à niveau et une harmonisation des pratiques. L'année 2007 permettra l'adaptation des applications métropoles au cas des DOM en incluant les outils nécessaire à la publication d'indices locaux.

#### **2.3.3) Amélioration de la qualité de l'IPC**

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

\* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement et de manière plus générale amélioration des méthodes de remplacement de produit en liaison avec l'échantillonnage.

\* rénovations ou améliorations méthodologiques sur certains indices tarifaires (de manière générale sur les produits à évolution rapide et tarification complexe).



### 3 - Opérations répétitives

L'indice des prix continuera à être élaboré et diffusé mensuellement.

L'enquête auprès des opérateurs de téléphonie mobile sur les profils de consommation, effectuée par la division « synthèse des biens et services » est reprise en charge par la division des prix à la consommation. Cette enquête annuelle, faite par voie postale auprès des opérateurs permet d'actualiser les données de structure utilisées pour le calcul de l'indice mensuel des prix de la téléphonie mobile.

### 4 - Allègement de la charge statistique des entreprises

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

### 5 - Aspects particuliers du programme 2007

#### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

*Comparaisons spatiales de niveaux de prix.* Pour répondre à des besoins locaux portant sur les différences de prix en niveaux, des études méthodologiques seront poursuivies. L'enquête faite sur les prix alimentaires en Corse en 2006 sera exploitée en vue de développer des méthodes efficaces dans ce domaine. D'autres expérimentations seront possibles en 2007 ou 2008.

#### 5.2. Aspects « environnement »

Rien à signaler.

#### 5.3. Aspects « européens »

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2007.

La France continuera les travaux portant sur l'indice des dépenses des propriétaires occupants. Ce projet pluriannuel devrait se concrétiser avec une première production expérimentale 2007.

Par ailleurs, dans le cadre d'un "plan d'action" élaboré par Eurostat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique a été entrepris pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ces travaux entrepris sur la base du cas par cas ont déjà débouché sur des propositions d'amélioration des méthodes de calcul de l'IPCH mais se poursuivront.

### 6 - Diffusion des travaux

L'indice des prix continuera à être élaboré et diffusé mensuellement.

Cette diffusion passe par deux informations rapides (indice des prix à la consommation et indice des prix dans la grande distribution) et par internet où l'on trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices (y compris la version internet mise en place courant 2006).

### 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Le projet de rénovation du dispositif de collecte en métropole (IPCR) s'est terminé fin 2005, avec un an de retard par rapport au programme de moyen terme.

Conséquences des retards connus sur le projet IPCR, le projet de rénovation de l'indice des prix DOM ne commencera qu'en 2006 par le volet statistique pour se poursuivre en 2007 par le développement des nouveaux outils. L'objectif est de disposer en 2008 d'un système de production entièrement rénové.

Les autres travaux prévus au programme à moyen terme se déroulent conformément aux prévisions.

### Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006

- Une publication mensuelle « Informations Rapides » diffusant l'indice des prix à la consommation.

- Une publication mensuelle « Informations Rapides » diffusant l'indice des prix dans la grande distribution.
- « Prix à la consommation – moyennes annuelles 2004 et 2005 », Informations Rapides n° 30, janvier 2005.
- Participation au chapitre « Consommation et revenus des ménages », in « France, portrait social 2005/2006 » novembre 2005
- « Services et énergie - moteur de la hausse des prix en 2004 », INSEE première n°1027, juillet 2005

## Division conditions de vie des ménages

### 1. Exposé de synthèse

En 2007 les activités de la division se répartiront en trois groupes distincts :

- l'organisation, le suivi de collecte et l'apurement d'enquêtes,
- la mise au point du futur dispositif de collecte des indicateurs sociaux,
- les travaux d'étude.

Le premier groupe recouvre le suivi de collecte, puis les traitements statistiques (apurements, redressements, production des fichiers d'étude, premiers résultats) de deux enquêtes lourdes : l'enquête de victimation (janvier-février 2007) et l'enquête nationale des transports (enquête à vague tout au long de l'année 2007). Il faut ajouter la mise en place et la réalisation d'une enquête téléphonique, plus légère consacrée aux technologies de l'information et de la communication (TIC). L'enquête Emploi du temps 2009 rentrera dans sa phase de préparation active.

Le second groupe consiste en travaux liés au passage de la collecte des indicateurs sociaux par le dispositif EPCV à leur collecte dans le panel SRCV. Ce changement de source implique un retour sur les indicateurs suivis, en concertation avec leurs utilisateurs, en particulier les services statistiques ministériels. La révision de la liste des indicateurs suivis et des modalités de leur collecte s'appuiera en outre sur l'exploitation d'une enquête méthodologique (enquête "Standards de vie", janvier 2006) consacrée aux diverses définitions de la pauvreté présentes dans la population. Les travaux en ce sens déjà engagés au cours des deux dernières années seront poursuivis et devraient aboutir à un dispositif opérationnel en 2008.

Le troisième groupe sera dominé par l'exploitation des fichiers issus de l'enquête Budget de famille 2005-2006. On poursuivra néanmoins l'analyse des autres thèmes usuels de la division (inégalités de conditions de vie, genre, notamment), l'accent devant porter sur la notion d'indicateur synthétique d'une part, sur la victimation d'autre part.

### 2. Travaux nouveaux pour 2007

#### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

En 2007, trois enquêtes nouvelles seront réalisées :

- La collecte de l'enquête Victimation se déroulera en janvier et février 2007. Cette enquête sera annuelle. En 2007, un module variable abordera les agressions sexuelles et les violences intra-ménages.
- Celle de l'enquête nationale sur les transports occupera toute l'année 2007.

Ces deux enquêtes ont fait l'objet d'un avis favorable du Cnis.

- La troisième enquête est une enquête téléphonique sur l'équipement et l'usage des technologies de l'information et de la communication, destinée à satisfaire les obligations découlant du règlement européen 2004/808. Elle s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes annuelles jusqu'en 2010. Cette enquête prendra place au premier trimestre 2007. Elle sera présentée au Cnis, avec le dispositif dont elle fait partie, à la réunion de mai 2007.

#### 2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2007

Sans objet

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Enquêtes**

L'enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (Camme) sera, comme les années précédentes, réalisée chaque mois (hormis en août) par la division et le pôle des enquêtes ménages de Lorraine, pour le compte du département des comptes trimestriels de l'Insee.

Avec la diminution régulière et assez rapide des abonnés au téléphone filaire (figurant dans la base de tirage acquise auprès d'un opérateur de téléphonie) et la hausse des ménages accessibles seulement sur leur téléphone portable, le biais d'échantillon déjà repéré dans les années précédentes semble s'accroître. Des travaux, entamés en 2006 à l'occasion de la préparation de l'enquête téléphonique TIC 2007 seront poursuivis pour préciser l'ampleur du biais, en évaluer l'effet sur les soldes conjoncturels et proposer éventuellement des procédures de redressement.

#### **3.2. Exploitation de fichiers administratifs**

Sans objet

#### **3.3. Autres travaux**

La division poursuivra l'animation du groupe "Genre", avec notamment la mise en place d'un séminaire annuel sur ce thème.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

### **5. Aspects particuliers du programme 2007**

#### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

Sans objet.

#### **5.2. Aspects « environnement »**

Sans objet

#### **5.3. Aspects « européens »**

Le dispositif TIC sera mis en place pour répondre au règlement européen 2004/808 sur les statistiques de la société de l'information.

### **6. Diffusion des travaux**

Les données collectées par la division alimentent de façon régulière le site internet de l'Insee (web social). La division poursuivra par ailleurs, et en collaboration avec le service de la diffusion de l'Insee, son programme de mise à disposition des fichiers historiques des enquêtes EPCV 1996-2004 et des diverses parties variables réalisées dans le cadre de ce dispositif. Enfin, les données de l'enquête Budget de famille 2005-2006 feront l'objet d'un Insee-Résultats, diffusé dans le courant du second semestre 2007.

### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Les évolutions du panel SRCV prévues à moyen terme sont de deux ordres :

- une réduction du questionnaire portant sur les revenus qui serait remplacé partiellement par un appariement avec les données fiscales, sur le modèle de l'enquête revenus fiscaux. Un gain

est attendu en termes de qualité, de cohérence entre sources (SRCV et ERF), ainsi qu'une réduction des délais de production et de la charge de collecte sur les ménages ;

- un élargissement du champ du questionnaire « conditions de vie » à une palette plus large d'indicateurs sociaux jusqu'ici collectés par les parties dites "fixes" des enquêtes EPCV. Ces dernières devraient être intégrées au panel à l'horizon de 2008 environ.

Les deux aspects sont naturellement liés, la division étant plus particulièrement concernée par le second. Les travaux d'intégration des indicateurs sociaux dans le panel sont désormais largement engagés. Ils ont fait l'objet de premiers tests sur le terrain dès 2005. L'année 2006 sera largement consacrée à la consultation des différents acteurs du service statistique public concernés par la production et l'utilisation des indicateurs. La refonte de leur collecte devra aboutir en 2007.

## **ANNEXE : Liste des publications**

En 2006 :

- J. Accardo, G. de Peretti, F. Murat "L'indice de développement humain : une approche individuelle", Actes du 11<sup>ème</sup> colloque de l'Association de Comptabilité Nationale, 18-19-20 janvier 2006. **A paraître.**
- J. Accardo, "Du bon usage des échelles d'équivalence", in Données sociales, édition 2006. **A paraître.**
- Th. Le Jeannic, "Insécurité : perceptions et réalités", in Données sociales, édition 2006. **A paraître.**
- S. Ponthieux, A. Schreiber, "Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale", in Données sociales, édition 2006. **A paraître.**

En 2005 :

- G. de Peretti, "Les sans-domicile, une cible mouvante", Communication au XXVème Congrès International de Démographie, Tours, juillet 2005.
- G. de Peretti, "Les aspects économiques de la précarité", *Empan*. **A paraître**
- S. Ponthieux, "Ecart de salaire, bas salaires, risque de pauvreté", in "Inégalités entre femmes et hommes: les facteurs de précarité", rapport à la ministre chargée de la parité, mars 2005, La Documentation Française
- S. Ponthieux, "The Gender Wage Gap in Europe: Women, Men and the Public Sector", (avec D. Meurs) document de travail DSDS, n° F0502, Insee, mai 2005
- Th. Le Jeannic, J. Vidalenc, "Evaluations de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité, Indicateurs sociaux annuels, 1996-2004", Insee-Résultats.
- J. L. Lanoë, "Tabagisme, abus d'alcool, excès de poids", Insee Première n° 1048, Nov. 2005.
- J. Accardo, "La pauvreté en conditions de vie", in France Portrait Social, édition 2005-2006
- J. Accardo, P. Chevalier, "Les indicateurs synthétiques", Economie et Statistique, n° 383-384-385, 2005.
- L. Muller, "Participation culturelle et sportive", document de travail DSDS n° F0501, Insee, mai 2005
- L. Muller, "Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair", Insee première n°1008, mars 2005

## **INSEE - Direction des statistiques démographiques et sociales Unité Recensements de la population**

### **1 - Exposé de synthèse**

La rénovation du recensement de la population a connu en 2004 sa première année de mise en œuvre. Les deuxième et troisième enquêtes se sont déroulées en 2005 et 2006 et confirment l'entrée en régime de croisière des nouvelles modalités de recensement.

Le projet de programme statistique présenté ici correspond à la réalisation de la quatrième enquête de recensement qui aura lieu en janvier et février 2007 pour les ménages et en mars pour les personnes résidant dans les communautés.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 2004-2008, le recensement de la population avance ainsi dans le premier cycle de cinq ans prévu par la loi pour prendre en compte l'intégralité du territoire de la France métropolitaine, de Saint-Pierre-et-Miquelon et des départements d'outre-mer :

- comme celles de 2004, 2005 et 2006, l'enquête de recensement de 2007 sera réalisée dans toutes les communes de 10 000 habitants ou plus (environ 900) et dans un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants (soit un peu plus de 7 000 communes) ;

- la réalisation des cinq premières enquêtes annuelles de recensement permettra d'entrer, fin 2008, dans la production des populations légales annuelles et de statistiques annuelles détaillées à tous les niveaux d'organisation du territoire.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2007**

En termes de collecte, l'enquête de recensement de 2007 ressemblera trait pour trait à celle de 2006 (hors recensement des personnes sans abri et des habitations mobiles terrestres), n'étaient les perfectionnements techniques que l'expérience des trois premières enquêtes permettra d'introduire dans les procédures, dans les formations des acteurs, dans les manuels et imprimés et dans les applications informatiques.

Conformément à l'article 157 de la loi « démocratie de proximité », il sera procédé en 2007 aux recensements généraux de Mayotte et de la Polynésie Française.

### **3 - Opérations répétitives**

L'entrée du nouveau recensement en régime de croisière en 2007 ouvrira une série annuelle d'enquêtes de recensement menées selon des modalités qui ont été décrites de manière détaillée dans le programme statistique pour 2004 et ne sont donc rappelées ici que dans leurs grandes lignes.

Ces enquêtes ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et seront conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte.

Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fera l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes auront été recensées.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement ont été élaborés en tenant compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte

des informations, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

#### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet pour le programme de rénovation du recensement de la population.

### **5 - Aspects particuliers du programme 2007**

#### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infra-communale. Les résultats du recensement sont donc abondamment utilisés par de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif essentiel de la rénovation du recensement est de fournir annuellement, d'ici quelques années, une information plus fraîche, donc plus utile aux décideurs, que le recensement classique. Pour assurer la production régulière de cette information (qui aura trois ans d'âge au lieu de six en moyenne dans le système actuel), il faudra accumuler le produit de cinq collectes successives (celles de 2004 à 2008) afin de construire des synthèses statistiques couvrant les différents échelons géographiques allant du territoire national aux communes et, pour celles de 5 000 habitants ou plus, à l'IRIS 2000.

Les premières synthèses statistiques annuelles détaillées aux niveaux communal et infracommunal seront publiées fin 2008 et début 2009, environ cinq ans après le lancement de la première vague de collecte.

Auparavant, il a été possible, dès la première enquête de 2004, de produire des résultats concernant la France et ses régions en utilisant les seules données collectées chaque année. Par ailleurs, les communes de moins de 10 000 habitants, recensées exhaustivement, ont connaissance dans un délai d'une douzaine de mois des résultats statistiques les concernant. Quant aux communes de 10 000 habitants ou plus, des restitutions statistiques sont organisées à leur intention le plus tôt possible, aussitôt que les informations collectées permettront la production de résultats fiables. A cet égard, l'estimation de population de près de 200 communes a pu être diffusée en janvier 2006, sur la base des enquêtes de 2004 et 2005 ; ce chiffre sera nettement augmenté en janvier 2007, sur la base de trois enquêtes.

#### **5.2 Aspects « environnement »**

Les résultats statistiques produits par le nouveau recensement apporteront les mêmes informations que celles issues du recensement général de la population de 1999.

#### **5.3 Aspects européens**

Sans objet en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour le nouveau recensement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

Bien entendu, le nouveau recensement permettra comme par le passé de répondre aux obligations européennes en matière de données portant sur les individus et les logements issues des recensements.

### **6 - Liste des publications**

.Trois « Insee-Première », parus en janvier 2006, présentent les analyses nationales fondées notamment sur les enquêtes de recensement de 2004 et 2005.

Insee première n°1058 : «Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - La croissance démographique s'étend toujours plus loin des villes»

Insee première n°1059 : «Bilan démographique 2005 - En France, la fécondité des femmes augmente toujours»

Insee première n°1060 : «Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - 31,3 millions de logements au 1er janvier 2005»

Les chiffres-clés nationaux, régionaux et communaux tirés de l'enquête de recensement 2004 et les premiers résultats fondés sur l'enquête de 2005 sont accessibles sur le site internet de l'Insee à l'adresse suivante :

[http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv\\_recens/resultats/premiers-resultats-recensement.htm](http://www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/resultats/premiers-resultats-recensement.htm)

## **7 – Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Pas de modification particulière des orientations à moyen terme, la période 2004-2008 correspondant au premier cycle de montée en charge du nouveau dispositif de recensement.



## Cellule infrastructures géographiques

### 1 - Exposé de synthèse

La cellule Infrastructures géographiques est responsable de la gestion de l'information géographique à l'Insee : elle gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'Insee. Pour les besoins de la rénovation du recensement de la population, elle a mis en place dans les communes de 10 000 habitants ou plus un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre de l'Institut géographique national.

### 2 - Travaux nouveaux pour 2007

Les opérations de mise à niveau de qualité du RIL menées en 2006 devraient se prolonger pour certaines communes en 2007 si nécessaire afin d'obtenir un répertoire de qualité homogène sur tout le territoire.

En outre, l'Insee continuera à développer des partenariats avec les communes pour la mise à jour du RIL.

### 3 - Opérations répétitives

Mise à jour annuelle du RIL, à partir de sources administratives et collaboration avec les communes.  
Mise à jour du code officiel géographique.

### 6 - Liste des publications

Code Officiel Géographique, mise à jour 2007. Le Code Officiel Géographique est accessible sur le site internet de l'Insee, à la rubrique « nomenclatures ».

### 7 – Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

L'Insee met en place une architecture de référentiel géographique unique afin de fiabiliser et rationaliser son système d'information géographique. Ce projet assurera en particulier une veille sur le projet de référentiel à grande échelle (RGE).

## Institut national d'études démographiques - INED

### Exposé de synthèse

#### Etude des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI)

Dans le cadre du projet international d'études longitudinales et comparatives « Generation and Gender Surveys » lancé en 2000 par la Population Activities Unit (PAU) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (<http://www.unece.org/ead/pau/ggp/>), l'INED a réalisé en partenariat avec l'Insee la première vague de l'enquête française à l'automne 2005, baptisée « Etude des relations familiales et intergénérationnelles » (ERFI) : 10 079 personnes, femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans, ont été interrogées (Cf. [www-erfi.ined.fr](http://www-erfi.ined.fr) pour plus de détails). Il est prévu d'interroger à nouveau ces mêmes personnes à deux reprises, en 2008 et 2011.

Au cours de l'année 2007,

1/ l'Ined assurera la coordination de l'exploitation des données de l'enquête française de 2005 en animant un « groupe d'exploitation » ayant notamment pour objectif la rédaction d'un ouvrage collectif présentant un ensemble de premiers résultats ;

2/ il assurera la coordination d'analyses comparées entre la France, la Russie, l'Allemagne et la Géorgie  
3/ sur le plan méthodologique et longitudinal, il assurera le suivi des 9 000 personnes qui ont accepté d'être réinterrogées en 2008, en limitant au mieux l'attrition par différentes mesures : gestion et actualisation régulière des adresses, fidélisation des enquêtés par envoi de premiers résultats, ...

4/ l'INED reste actif sur le plan international en continuant de s'impliquer dans la mise en place du questionnaire de la deuxième vague. Ce questionnaire sera testé en France par l'INED et l'Insee fin 2006-début 2007 auprès d'une centaine de personnes. Dès 2007, l'INED commencera à mettre en place la seconde vague de la version française.

#### Etude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)

Le projet de cohorte nationale d'enfants annoncé l'an dernier se concrétise. Il s'appelle maintenant « ELFE » (Etude longitudinale française depuis l'enfance). Une Convention de GIS a été signée en mars 2006 entre l'INED, l'INSERM, l'INSEE, l'InVS, la Drees, la DGS et la DEP. D'autres partenaires rejoindront ce groupe initial (tels la CNAF et l'ONED, qui ont déjà confirmé leur appui, des Mutuelles sociales, la CNAMTS...). L'idée est de lancer une enquête aux objectifs multiples, qui portera sur un échantillon de grande taille, au moins 20 000 enfants suivis depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Le projet actuel résulte de la fusion entre un projet à dominante socio-démographique et un projet orienté santé-environnement (lancé dans le cadre du Plan national Santé-environnement de juin 2005, et confié à l'InVS). L'Ined a été choisi comme opérateur du GIS, et la constitution de l'équipe de projet est déjà bien avancée : elle comprend le directeur du projet, trois coordinateurs sectoriels à temps plein (sciences sociales, santé, santé-environnement), plusieurs spécialistes (en informatique, biostatistique...), deux secrétaires-gestionnaires. Des « responsables thématiques » ont été désignés dans la plupart des domaines à couvrir (démographie-famille, éducation-socialisation, économie-précarité, développement, alimentation-nutrition,...). Deux « appels à propositions » ont été lancés, qui ont permis d'identifier plus de 30 équipes en sciences sociales et autant en santé et en environnement. Ces équipes sont coordonnées par les responsables thématiques, qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps au projet. Des groupes ayant en charge des aspects plus techniques (modes d'échantillonnage, méthodes de collecte, informatisation et protection des données) ont aussi été constitués.

L'échantillon s'appuiera sur l'EDP rénové. L'observation commencera en maternité, se poursuivra par des enquêtes à domicile réalisées par l'Insee (la première 6-8 semaines après l'accouchement), des entretiens téléphoniques et d'autres modes d'observation (carnets...). Des examens de santé sont prévus vers 6 et 12 ans, dans le cadre des enquêtes de santé en milieu scolaire réalisées par la Drees. Le cursus scolaire des enfants sera disponible, dès l'entrée à l'école, grâce aux données de type « panels scolaires » rassemblées par l'Education nationale. Des informations seront aussi recueillies via le SNIIRAM et les caisses d'allocations familiales.

Les premières collectes (en maternité et à domicile) auront lieu au cours de l'année 2009.

### **Enquête sur « Les langues utilisées dans la recherche publique française »**

L'Ined, en partenariat avec le Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) du Ministère de la culture et de la communication, envisage de lancer une enquête sur les langues utilisées dans la recherche publique française (LAURE). L'enquête vise à recueillir des données systématiques permettant de connaître le recours aux langues et les dispositifs concrets utilisés ainsi que les stratégies linguistiques éventuellement mises en œuvre en fonction des disciplines, des institutions, des générations et des types d'acteurs. Elle comprendra trois volets : une revue de la documentation et des travaux de recherche disponibles ; une campagne d'entretiens qualitatifs ; une enquête statistique par questionnaire. Les questionnaires seront disponibles et remplis sur un site Internet sécurisé, accessible par mot de passe. L'enquête portera sur les principaux lieux de recherche (EPST, EPIC, EPA, universités, grandes écoles, grands établissements et certaines fondations) et elle ne comportera pas de données nominatives, l'unité statistique étant équivalente aux laboratoires de recherche. Le degré de couverture de l'enquête est encore à l'étude.

Dans l'hypothèse du démarrage de l'enquête en juin 2006, la collecte aura lieu de décembre 2006 à février 2007 et la présentation des premiers résultats est prévue pour la fin juin 2007.

### **Enquête sur la formation des couples dans les années 2000**

L'INED lance le projet d'une nouvelle enquête portant sur le choix du conjoint, les processus de construction des unions et la diversification des formes d'unions (notamment avec le développement des unions non cohabitantes et des recompositions familiales). L'INED envisage de s'intéresser aux personnes seules comme en couple et, dans ce dernier cas, d'interroger éventuellement les deux membres du couple séparément. Toutes les formes d'unions seront prises en compte quel qu'en soit le degré de formalisation (mariage, pacs, concubinage, union libre, couple cohabitant ou non...). Outre la formation du couple actuel (ou dernier), on s'attachera aussi à décrire au mieux l'histoire conjugale passée des répondants et, le cas échéant, de leur conjoint actuel. Dès 2006, une série d'entretiens exploratoires (une vingtaine) et des analyses secondaires d'enquêtes (EHF 1999, EFE 2004-2005, ERFI 2005, CSF 2005-2006) sont prévues. Ces travaux doivent conduire en 2007 :

1/ à la rédaction d'un questionnaire qui sera testé à la fin de l'année 2007, pour une collecte prévue à horizon 2008 ;

2/ à la constitution d'un échantillonnage et d'un mode de collecte ad hoc.

Un avis d'opportunité pourrait être sollicité courant 2007. Cette enquête permettra de combler un manque de données récentes dans ce champ disciplinaire, la dernière étude portant spécifiquement sur le thème remontant à plus de vingt ans (enquête sur la formation des couples, M.Bozon, F.Héran, 1983-84). Elle sera sans doute moins restrictive en terme de champ d'étude (seules les personnes de nationalité française de moins de 45 ans vivant en couple cohabitant depuis au moins 2 mois étaient interrogées en 1983-84).

### **Participation de l'Ined à l'enquête TeO (Trajectoires et origines des migrants et de leurs descendants)**

L'Ined participe activement avec l'Insee à la préparation de l'enquête TeO, enquête présentée pour avis d'opportunité au CNIS le 15 mai 2006 (voir descriptif sur [www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)). L'enquête cherchera à appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, langue et éducation, emploi, loisirs, services publics et prestations sociales, contraception, nationalité, réseaux de relations, etc.)... L'enquête sera réalisée auprès de trois sous-échantillons :

- des immigrés, personnes étrangères nées à l'étranger
- des descendants directs d'immigrés, personnes nées en France ayant un ou deux parents immigré(s)
- des personnes nées en France, dont aucun ascendant direct n'est immigré.

Un échantillon de l'ordre de 22 000 enquêtés est envisagé (10 000, 10 000 et 2 000), et la collecte, réalisée par l'Insee, est prévue pour le second trimestre de 2008.

En 2006 et 2007 auront lieu différents tests et réunions du groupe de travail que co-anime l'Ined. Outre cette implication forte dans la conception du questionnaire et dans les différents tests, l'Ined apportera sa connaissance du sujet dans les pays étrangers, et ses capacités d'analyse et de valorisation des résultats.

### **Enquête TIES (dite aussi « secondes générations »)**

L'Ined participe d'autre part à un projet d'enquête européenne sur « les secondes générations », coordonnée par l'IMES (Institut for Migration and Ethnic Studies, Amsterdam) qui concerne huit pays/villes, et dont l'Ined assure la partie française. Cette enquête se propose d'analyser l'intégration des descendants d'immigrés dans plusieurs villes européennes (Berlin, Frankfort, Amsterdam, Rotterdam, Paris, Strasbourg, Vienne, Linz an der Donau, Bruxelles, Anvers, Madrid, Barcelone, Zurich, Basel). En France, l'objectif est d'interroger des descendants d'immigrés (définition : né dans le pays d'au moins un parent originaire de Turquie ou du Maroc), âgés de 18 à 35 ans, à Paris et à Strasbourg, ainsi qu'un groupe témoin, soit au total un échantillon de l'ordre de 1 500 personnes. Le questionnaire explore les itinéraires scolaires et professionnels, les parcours résidentiels, les relations sociales, la vie familiale, les pratiques linguistiques et les constructions identitaires des enquêtés. Le protocole précis d'enquête est encore à l'étude. L'enquête, sans doute réalisée par téléphone par un institut de sondage, pourrait avoir lieu à l'automne 2006, et la mise en forme et l'exploitation des données en 2007.

### **L'enquête « Circulation internationale et développement local au Sénégal » (dit aussi projet MAFE : Migrations entre l'AFrique et l'Europe)**

Les sources de données officielles sur les migrations internationales sont notoirement insuffisantes, et la collecte de données sur les migrations internationales est encore largement embryonnaire. Quelques expériences se sont cependant révélées fructueuses, notamment celles du Mexican Migration Project, étudiant les migrations entre Mexique et Etats-Unis

L'Ined a donc lancé fin 2005 le projet d'une enquête sur les migrations entre le Sénégal et la France l'Italie et l'Espagne, et sur leur impact sur l'économie domestique et le développement local au Sénégal. Il s'agit donc de réaliser une enquête transnationale, qui adoptera une approche localisée du fait migratoire : l'enquête sera réalisée initialement dans une douzaine de villages (ou quartiers de villes), appartenant à des zones d'émigration importante et représentant une diversité de situations. Cet échantillon pourra ensuite être étendu à de nouvelles localités au fil des ans, suivant les financements recueillis. Dans chaque village seront tiré aléatoirement 200 ménages. Dans ces ménages seront administrés un questionnaire ménage et un questionnaire biographique auprès d'un individu tiré aléatoirement. Les migrants issus de ces ménages et dont on aura pu recueillir les coordonnées en France, en Italie ou en Espagne seront à leur tour interrogés à travers un questionnaire biographique. L'enquête est réalisée en partenariat entre l'Ined, l'IPDSR (Institut de Population, de démographie et de santé de la reproduction de l'Université de Dakar), et la DPS (Institut de la statistique sénégalais).

Un premier test du questionnaire ménage au Sénégal a eu lieu en février-mars 2006. Un ou deux autres tests, du questionnaire biographique, du questionnaire ménage et de la procédure, sont prévus d'ici la fin 2006.

La première vague de l'enquête devrait avoir lieu en février-mars 2007. Le projet est actuellement prévu sur 3 ans. Des extensions sont à l'étude avec la DPS.

### **Systèmes de suivi démographique (SSD) en Afrique sub-saharienne (anciennement « observatoires »)**

L'Ined poursuivra en 2006 son investissement sur les Systèmes de Suivi Démographique en Afrique sub-saharienne, plus précisément au Sénégal et au Mali (deux sites au Sénégal et un au Mali). Ces recherches ont en commun de suivre sur le long terme (depuis près de 20 ans) et exhaustivement des populations clairement délimitées (villages ou ensemble de villages). Plusieurs évolutions concernant les observatoires sénégalais ont déjà eu lieu en 2005 et début 2006 : modernisation de l'outil de gestion de la base de données, et utilisation de la cartographie comme outil d'aide à la collecte et mode de restitution à la population locale. En 2007, un partenariat accru avec l'IRD sera recherché, les travaux de valorisation des données devront être poursuivis, ainsi que ceux d'harmonisation entre les deux observatoires sénégalais. Pour le site des villages Bwa au Mali, sont envisagés pour 2006 et 2007 un travail de numérisation des questionnaires et des généalogies, ainsi qu'une actualisation cartographique de la zone.

### **Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM)**

L'Ined continuera en 2007 à être l'opérateur de l'Observatoire National de la Mucoviscidose (ONM), en assurant la gestion et l'exploitation scientifique de la base de données sur les patients atteints par cette maladie, le promoteur de l'ONM étant l'association Vaincre la Mucoviscidose. Depuis début 2005, l'Ined a

constitué une base de données longitudinales portant sur la période 1992-2004 regroupant au total plus de 5 000 patients. Par ailleurs, trois perspectives d'évolution de l'observatoire se dessinent : a) faire évoluer l'observatoire vers un registre (projet soutenu par l'Institut de veille sanitaire), b) faire évoluer les modes de collecte, en passant des questionnaires annuels papier à une collecte par internet grâce à des outils homogénéisés entre les différents centres de traitement de la mucoviscidose, c) externaliser la gestion de la collecte.

### **Cohortes contraceptives (COCON), avec l'Inserm**

Pour information, l'Ined, en partenariat avec l'Inserm, poursuivra sa participation à l'enquête longitudinale Cohortes contraceptives (COCON), qui a démarré en 2000. Un échantillon de 2 863 femmes a été interrogé chaque année de 2000 à 2004. Le service des enquêtes de l'Ined a été impliqué dans l'élaboration du protocole et a conduit des analyses méthodologiques sur l'attrition de la cohorte. Un important travail de création d'un fichier complet des cinq années permettant de mener des analyses biographiques est en cours. Une deuxième enquête COCON devrait avoir lieu en 2007 à laquelle sera associé l'Ined, tant pour les aspects méthodologiques que d'analyse.

### **Contexte de la sexualité en France dans les années 2000 (CSF), avec l'Inserm**

A la suite de l'enquête ACSF 1992, et en fonction des évolutions du contexte épidémiologique et des évolutions de la famille et de la société dans la dernière décennie, une nouvelle enquête sur le Contexte de la sexualité en France dans les années 2000 (CSF) a été lancée par l'Inserm et l'Ined. Cette nouvelle enquête se propose d'appréhender les trois composantes de la sexualité que sont les actes, les relations et les significations, en les inscrivant dans deux contextes : les biographies affectives et sexuelles des sujets, et les cadres sociaux d'exercice de la sexualité, dans lesquels on inclura les conditions de vie et les rapports sociaux de sexe. Une approche large de type "Santé et sexualité", qui ne se limite pas aux questions d'infection à VIH a été retenue. 12 000 personnes de 18 à 69 ans ont été interrogées par téléphone, fin 2005 et début 2006, par un institut de sondage privé. Le service des enquêtes de l'Ined a apporté un soutien méthodologique important dans l'élaboration du protocole et a participé aux différents tests au cours de l'année 2005, et, en 2006 et 2007, aux travaux de pondération du fichier et à l'analyse méthodologique du processus de collecte. L'Ined participera à l'exploitation de l'enquête en 2006 et 2007. Un volet complémentaire pour les détenteurs de téléphones portables est à l'étude.

### **Pour mémoire :**

Un des projets importants de l'Ined, l'enquête Familles et Employeurs, réalisée en 2004 et 2005, ne donnera plus lieu à une collecte statistique en 2006-2007. Mais les travaux statistiques d'apurement et de pondération du fichier apparié (volet ménages et volet employeurs) et d'analyse méthodologique du caractère couplé de cette enquête seront poursuivis. Des entretiens qualitatifs seront également réalisés, en complément des deux volets quantitatifs.

Deux autres enquêtes, exploratoires, plus limitées en taille, et portant sur des thèmes très spécifiques, seront également menées en partenariat avec l'Inserm en 2006 et 2007 ; l'une porte sur le devenir des femmes plusieurs années après une FIV, ou fécondation in vitro (enquête DAIFI) et l'autre sur l'interrogation de femmes 6 semaines après une naissance, dans deux maternités(enquête EVAD).

Enfin, plusieurs campagnes d'entretiens qualitatifs sont également entreprises par l'Ined, en complément d'enquêtes ou d'exploitations de données quantitatives :

- sur les modes de vie et comportements résidentiels des parisiens et des londoniens à l'aune de la retraite (en collaboration avec la Young Foundation et l'observatoire sociétal d'EDF),
- sur l'impact des traitements anti rétro-viraux sur la vie des personnes infectées par le VIH en Thaïlande (en collaboration avec l'Institut de Recherche Social de l'université de Chaing Mai et l'IRD)
- sur le métier d'enquêteur, les parcours et les pratiques professionnelles des enquêteurs (service des enquêtes Ined).

## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

### Département des études, de la prospective et des statistiques

#### 1. Exposé de synthèse

Des évolutions stratégiques et d'organisation sont en cours compte tenu du nouvel environnement du Département des études et de la prospective, caractérisé par :

- Le rattachement du DEPS à la DDAI et le détachement du Centre de documentation et du secrétariat général ;
- les évolutions structurelles au sein du ministère : mise en œuvre de la LOLF, du contrôle de gestion, du schéma directeur des systèmes d'information, etc.) ;
- le développement des études par des institutions culturelles (établissements publics et nécessité d'une observation culturelle en régions) ;
- plus largement, par des évolutions de l'environnement socio-économique et technique de la vie culturelle (numérique, industries culturelles, évolutions de la demande, etc.).

Les principales orientations concernent :

- Le développement d'outils statistiques de nature plus analytique (analyse longitudinale, extension du champ des pratiques culturelles aux pratiques médiatiques, etc.) et de base stables d'enquêtes (constitution du référentiel du Schéma Directeur des Systèmes d'informations du Ministère de la culture et ainsi d'un Répertoire-métier destiné aux enquêtes) ;
- l'approfondissement de thématiques, notamment émergentes, pouvant produire des analyses et résultats intéressant plusieurs directions du ministère dans une logique de décroisement : comme, par exemple, la diversification des métiers, l'économie de projet ou l'économie de l'événementiel, les équipements structurants, etc.;
- la relance à travers des programmes recherches d'une interaction plus importante entre des travaux de recherche et des études transversales ;
- une coordination plus forte des différents services d'études du Ministère sous l'égide du DEPS et toute forme de rapprochement et collaborations utiles entre le DEPS et le Service statistique de la Direction du Développement des media.

Dans le cadre de ces orientations et, selon la vocation de transversalité qui caractérise la Délégation au développement et aux affaires internationales, la conception des programmes d'études évolue et se structure autour de cinq programmes d'analyse transversale à moyen terme.

- I. *Les dynamiques des activités, de l'emploi et du travail ;*
- II. *L'évolution des pratiques, des publics et des consommations ;*
- III. *Les modes de transmission et de légitimation ;*
- IV. *L'organisation de la création, de la production, de la diffusion et des marchés ;*
- V. *L'analyse des politiques et interventions publiques.*

Ces programmes ont pour objectif d'éclairer des mutations à l'œuvre sur trois champs d'analyse : les populations (pratiques, publics, consommation, etc.), l'offre (publique, marchande, l'emploi, etc.) et les institutions et transmissions (statuts, institutions sociales, représentations, transmissions) en s'attachant aux dynamiques qui les relie (offre/public, offre/emploi, populations/transmissions, etc.).

## 2. Travaux nouveaux pour 2007

### 2.1. Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an :

#### L'insertion professionnelle des étudiants des écoles supérieures artistiques

Le thème de l'adéquation Emploi/formation sera abordé par l'enquête nationale du CEREQ « génération 2004 ». dans le cadre d'une convention CEREQ/Ministère de la Culture.

Il s'agit de se doter d'un outil transversal de connaissance des trajectoires d'insertion des sortants d'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture tous champs artistiques et culturels confondus.

L'enquête menée auprès d'un échantillon des sortants 2004 aura pour objectifs : de mesurer le taux d'insertion des jeunes interrogés trois ans après leur sortie et d'apprécier l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie ; de disposer d'une telle connaissance pour l'ensemble des champs artistiques ; de situer l'insertion des jeunes formés dans les établissements culturels par rapport à celle des autres jeunes tous secteurs confondus.

#### Enquête sur les pratiques culturelles des français

Dix ans après la dernière enquête « Pratiques culturelles des Français », il apparaît nécessaire de disposer d'une nouvelle photographie générale des pratiques et consommations culturelles pour apprécier l'ampleur et la nature des mutations à l'œuvre à l'échelle de la population française.

La réalisation d'une nouvelle enquête nationale devra poursuivre un double objectif :

- fournir des éléments de comparaison avec les résultats des quatre enquêtes antérieures pour mesurer l'évolution des taux de pratique des activités culturelles « traditionnelles » (proportion de Français de 15 ans et plus ayant fréquenté au cours des douze derniers mois les différents types d'équipements, ayant lu un livre, etc...) et préciser le profil des publics concernés
- prendre en compte les « nouvelles » formes d'accès à l'art et à la culture et les nouveaux supports (chaînes du câble et satellite, DVD, internet, ...), offrir une description complète de leurs usages mais aussi développer la partie du questionnaire relative aux pratiques amateur et faire évoluer en tant que besoin les catégories de genres de films, de musiques, ...

Le nouveau dispositif à construire devra donc à la fois assurer la continuité avec les enquêtes précédentes et permettre dans les années à venir un suivi des comportements ou usages « nouveaux ».

#### Les références mutuelles des français, allemands et italiens

Malgré l'existence d'un nombre important et croissant d'initiatives internationales et supranationales, privées ou publiques, visant à rapprocher les uns des autres les peuples d'Europe, ceux-ci se connaissent encore peu ou mal. Il existe sans doute une conscience culturelle commune et/ou un inconscient collectif mais qu'en est-il de la connaissance objective que les peuples ont les uns des autres, de la production intellectuelle et artistique de l'autre, de leurs différences

L'enquête envisagée porte sur les connaissances que les Allemands ont de la culture de leurs voisins français et italiens. Il s'agit d'une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 1 500 Allemands âgés de 15 ans et plus

#### L'usage du français et du multilinguisme dans la recherche scientifique.

L'usage de la langue française, voire d'autres langues autres que l'anglais, dans la communauté scientifique fait l'objet d'une connaissance parcellaire et incomplète ou intuitive, alors que la langue est déterminante de l'image de la recherche nationale et surtout de sa diffusion à travers les publications.

L'analyse quantitative auprès d'un échantillon d'organismes scientifiques (universités, centres de recherche) relevant principalement de la recherche publique, couplée à une enquête plus qualitative, doit permettre d'une part de disposer d'une connaissance des usages linguistiques dans les différentes disciplines scientifiques et surtout les ressorts de ces usages (politiques linguistiques, publications, pratiques orales, investissements de traduction, etc.). Cette étude a pour vocation de mieux cerner les conditions de développement de l'usage des langues (française ou autres) dans la communauté scientifique.

### Enquête sur les dépenses culturelles des collectivités locales.

L'enquête auprès des communes, intercommunalités, départements et régions vise à connaître les dépenses des collectivités locales dans le domaine culturel et leur évolution. Elle vise à évaluer les dépenses culturelles par habitant et à évaluer le poids relatif de ces dépenses dans les budgets locaux. Les dépenses seront ventilées par nature : dépenses de fonctionnement et d'investissement, dépenses de personnel, les dépenses directes et les subventions. Ce travail sera réalisé par domaine culturel (actions et services visant à conserver et valoriser les patrimoines, à favoriser la production artistique, à promouvoir l'enseignement, la sensibilisation et les pratiques via l'accès aux médias culturels et l'animation culturelle...).

### **2.3. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

**Mise en œuvre d'un référentiel d'acteurs culturels.** À l'occasion de la mise en place du Schéma directeur des systèmes d'information du ministère, le DEPS a procédé à la relance du projet de Répertoire des acteurs culturels par l'actualisation de l'étude réalisée en 2001. Le DEPS s'est proposé d'assurer la maîtrise d'ouvrage transverse du référentiel du SDSI. Il s'agit de garantir que le référentiel du SDSI soit constitué d'un noyau d'informations (Siret, Siren, identifiants culture,...) qui permettent l'interopérabilité des applications transversales et métiers, et donc, la production de données cohérentes et homogènes, mais aussi de constituer un répertoire des acteurs culturels, susceptible de constituer des bases d'enquêtes.

**Exploitation d'enquêtes Industrie, Commerce et Services de l'INSEE** pour développer la connaissance économique des industries culturelles et de communication et approfondir le premier travail réalisé en 2006. Une collaboration est envisagée avec le service statistique de la Direction du Développement des media.

### **3. Opérations répétitives**

**Production annuelle de l'ensemble des données statistiques de cadrage sur l'emploi culturel et les professions de la culture** à partir de l'exploitation et de l'analyse des grandes sources statistiques nationales publiques, voire de sources professionnelles, notamment, la production annuelle de données sur le spectacle grâce à la coordination technique assurée par le DEPS, des travaux de la *Commission permanente sur l'Emploi du Conseil national des professions du spectacle* (CNPS).

Sont concernées :

- l'Enquête Emploi de l'Insee (exploitation annuelle) ;
- les Déclarations Annuelles des Données Sociales (DADS) de l'Insee (première exploitation par le DEPS en 2006 puis exploitation annuelle) ;
- le Recensement de la population (dernière exploitation sur les données de 1999, exploitation annuelle à partir de 2007).

Les données de plusieurs sources spécifiques au spectacle sont collectées et analysées : la Caisse des congés spectacles (intermittents) ; l'*Unédic* (intermittents indemnisés par l'Assurance chômage) ; *Audiens* (intermittents et permanents cotisant au régime des retraites du spectacle) ; l'*ANPE* culture-spectacle (demandeurs d'emploi dans les métiers du spectacle) ; l'*Afdas* (salariés des entreprises du spectacle ayant bénéficié d'une formation).

**Suivi statistique annuel de l'enseignement supérieur artistique**, état des lieux annuel par discipline des effectifs d'élèves et des diplômés. Ce suivi est assuré en collaboration avec le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'amélioration de la connaissance des enseignements supérieurs en France.

**Suivi statistique annuel de l'enseignement spécialisé** donné dans les établissements contrôlés de musique de danse et de théâtre. Ce suivi comporte 2 volets : un volet concerne les effectifs d'élèves et d'enseignants ; un autre volet concerne le financement de ces écoles.



## 5 - Aspects particuliers du programme 2007

### 5.1. Travaux régionaux et locaux

Une étude a été conduite pour la définition d'outils méthodologiques pour l'observation culturelle en région. Elle avait pour objectif de donner un cadre cohérent aux pratiques d'observation culturelle en région et de définir les contours d'une mission d'observation pour les DRAC. Les outils méthodologiques, présentés sous la forme de quatre fiches techniques (principes d'organisation et de fonctionnement de l'observation, emplois culturels, publics de la culture et interventions publiques), ont été élaborés dans le cadre d'un groupe de travail composé de représentants de six DRAC, du Département de l'action territoriale (DAG) et du Département des études, de la prospective et des statistiques. Une cellule d'accompagnement de l'observation en région devrait être créée au DEPS en 2007.

## 6. Diffusion des travaux

Pour la réalisation de ces missions, il s'appuie sur la diversité de modes de communication (cf. Annexe IV. *Les publications du DEPS 2005-2006*).

– la publication sous forme papier et en ligne d'enquêtes et de données statistiques récurrentes (*Chiffres clés de la culture*) ou spécifiques (*Notes et études statistiques, Notes de l'observatoire de l'emploi culturel*, etc.) ;

– la publication sous forme papier et en ligne d'études plus qualitatives dans des collections adaptées à des publics diversifiés : administrations, étudiants et chercheurs (*Travaux du DEPS, Développement culturel*) ;

– la publication sous forme papier d'études à destination d'un public élargi (*Questions de culture*)

– la publication en nombre limité de travaux pour la mise en débat, notamment pour les institutions dont le DEPS assure le secrétariat général (*Marchés numériques 2005* de l'Observatoire de la musique pour l'Observatoire des usages numériques culturels) et pour les travaux de prospective du DEPS.

Selon la nature des publications, les publics visés, les objectifs poursuivis par chaque collection, une réflexion sera engagée en 2006 sous la forme d'une mission d'analyse et de préconisations demandée à l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles. Elle portera notamment sur les modes de publications : écrit et/ou en ligne.

## Annexe : Liste des publications

Dans la collection « Développement culturel »

150	La fabrique sexuée des goûts culturels. Construire son identité de fille ou de garçon à travers les activités culturelles	Décembre 2005
149	Structure et mutations de l'économie de la mode. La dynamique création/patrimoine d'une industrie créative	Octobre 2005
148	Le téléchargement sur les réseaux de pair à pair	Juin 2005
147	La féminisation des pratiques culturelles	Juin 2005
146	L'économie de la billetterie du spectacle vivant	Mars 2005

Dans la collection des « Notes de l'Observatoire de l'emploi culturel »

42	L'emploi dans le secteur de la culture en 2003 d'après l'enquête Emploi de l'Insee	Décembre 2005
41	L'emploi dans les professions culturelles en 2003 d'après l'enquête Emploi de l'Insee	Décembre 2005
40	Emploi et spectacle. Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS) 2004-2005	Octobre 2005

39	L'emploi dans l'Union européenne en 2002. Données de cadrage et indicateurs	Juin 2005
38	L'emploi dans le spectacle en région - 2. Données régionales sur l'emploi dans le spectacle	Avril 2005
37	L'emploi dans le spectacle en région - 1. Préconisations méthodologiques pour la réalisation d'études	Avril 2005
Dans la collection des « Notes statistiques du DEPS »		
16	Aperçu statistique des industries culturelles	Janvier 2006
15	Le budget 2004 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle	Novembre 2005
14	Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle année scolaire 2003-2004	Novembre 2005
13	Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômés. Année scolaire 2004-2005	Novembre 2005
12	Les mouvements internationaux d'œuvres et objets d'art. Analyse statistique des évolutions 1993-2004	Septembre 2005

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
**Centre national de la cinématographie**

Avant projet 2007 non disponible

## **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **Direction centrale de la police judiciaire**

#### **1 - Exposé de synthèse**

La statistique des crimes et délits, tenue par le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a pour objectif de dresser un état de la criminalité et de la délinquance apparentes, portées à la connaissance des services de police et des unités de gendarmerie. Ces informations permettent aux autorités chargées de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens de localiser et de mesurer le phénomène criminel, d'en suivre l'évolution et de mettre en place des politiques publiques propres à y faire échec.

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuée par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1995, ce système permet une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations sera reconduite en 2007 pour répondre aux besoins de l'ensemble des autorités.

#### **2 - Travaux nouveaux pour 2007**

##### **2.1. - Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Néant

##### **2.2. - Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2007**

- Mise en place d'un plan national d'enrichissement visant à améliorer la qualité et l'exhaustivité des informations alimentant la base nationale du système de traitement des infractions constatées (S.T.I.C.), source de production d'indicateurs statistiques complémentaires aux résultats statistiques issus de l'état 4001, notamment ceux concernant les victimes, les lieux de commission d'infraction, les modes opératoires ou encore les objets.

- Poursuite des travaux de finalisation des fonctionnalités statistiques du projet d'application de recueil de la documentation opérationnelle et d'information statistique sur les enquêtes (A.R.D.O.I.S.E.), dispositif destiné à remplacer les applications existantes locales (S.T.I.C.-F.C.E. et Omega) de la police nationale pour la collecte des statistiques institutionnelles 4001 et opérationnelles sur la criminalité et la délinquance.

- Elaboration du cahier des clauses techniques particulières relatif à la réalisation du nouveau système d'information mutualisé (police/gendarmerie) sur lequel s'adosseront les nouvelles applications statistiques de la police nationale avec d'une part l'application « STATISTIC 4001 », serveur qui permettra de poursuivre la production des statistiques institutionnelles de la délinquance de la police nationale (état 4001) et d'autre part l'application « STATISTIC OP » qui fournira, à partir d'une base d'informations « anonymisées » des données visant notamment : le fait (nature d'infraction), les victimes

(personnes physiques et morales, profession, nationalité, âge), les objets ainsi que les modes opératoires.

Ces nouveaux dispositifs statistiques découlent directement des travaux du S.T.I.C. phase III, et seront appelés à remplacer les outils actuels.

### **2.3. - Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2007**

Néant

## **3 – Opérations répétitives**

### **3.1. - Enquêtes**

Néant

### **3.2. - Exploitation de fichiers administratifs**

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et les unités de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique de fichiers statistiques départementaux dont la gestion est assurée informatiquement par la D.C.P.J. (service central d'étude de la délinquance).

L'article D8 du code de procédure pénale (décret n° 96.74 du 25 janvier 1996) stipule que "les services de police et les unités de gendarmerie adressent aux services relevant de la direction centrale de la police judiciaire les renseignements relatifs à la délinquance et à la criminalité susceptibles d'être exploités dans un but de centralisation, de classification ou de diffusion (avis, fiches, statistiques)".

- Production de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE" dont la diffusion est assurée par la Documentation Française (voir infra partie 6).

Les deux tomes de cette publication sont diffusés publiquement depuis 1999. Depuis l'édition 2004, parue en juillet 2005, ils ne font plus l'objet d'une vente publique mais d'une mise en ligne sur Internet à partir du [site de la Documentation Française](#), au sein de la rubrique « [bibliothèque des rapports publics](#) », autorisant ainsi une consultation libre et gratuite.

### **3.3. - Autres travaux**

Néant

## **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

### **- Mobiliser davantage les sources administratives**

Néant

### **- Alléger les enquêtes existantes**

Néant

### **- Dématérialiser la collecte des informations**

Néant

## 5 - Aspects particuliers du programme 2007

### 5.1. - Aspects "régionaux et locaux"

- Mise à jour des "tableaux économiques régionaux" : résultats statistiques 2005 sur la délinquance constatée dans les régions administratives et les départements français (destinataire : l'institut national de la statistique et des études économiques -I.N.S.E.E.-).

- Mise à jour des « tableaux de l'économie française » et de « l'annuaire statistique de la France » pour les données 2005 sur la délinquance constatée (destinataire : I.N.S.E.E.).

### 5.2. - Aspects "environnement"

Néant

### 5.3. - Aspects "européens"

Néant

## 6 - Diffusion des travaux

Rapport statistique annuel "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France"(édition 2005 tomes 1 et 2) disponible au 1<sup>er</sup> semestre 2006.

Depuis 1999, le second tome de cette publication présente des données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories), détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres en 107 index des circonscriptions de sécurité publique et des compagnies de gendarmerie).

Depuis l'année 2005, cette publication est mise à disposition libre et gratuite sur le site Internet de la [Documentation Française](#) à la rubrique « [bibliothèque des rapports publiques](#) », cette nouvelle diffusion s'inscrivant dans la recommandation « *d'utiliser largement les possibilités de diffusion offertes par l'Internet et à ne recourir à des publications imprimées que lorsque la teneur particulière de l'ouvrage le justifie* », qui conclut la circulaire du Premier Ministre en date du 24 mars 2005 relative à la réalisation de produits éditoriaux par les administrations de l'Etat.

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité Responsable	Suivi	Observations
<p><b>Police et Gendarmerie Criminalité et délinquance</b></p> <p>Réalisation du rapport statistique « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France par les services de police et les unités de gendarmerie ».</p>	<p>Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire</p> <p>Direction centrale de la police judiciaire</p>	<p><b>en cours</b></p> <p>Sortie publique de l'édition 2005 prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2006 sur le site Internet de la documentation française rubrique des rapports publiques.</p>	<p>Opération annuelle permanente depuis 1972.</p>

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**  
**Direction du personnel et de l'administration**  
**Mission Bases de données et informations statistiques**

## 1 - Exposé de synthèse

La « mission des études, de l'observation et des statistiques » a un rôle traditionnel de service statistique ministériel dans le champ « jeunesse, sports et vie associative ». Cette orientation se traduit par un développement articulé autour de trois axes principaux : favoriser la cohérence des dispositifs statistiques au sein du ministère (direction centrale et services déconcentrés), développer le dialogue avec les acteurs de l'étude du sport, de la jeunesse et de la vie associative extérieurs au ministère, animer les travaux d'élaboration des comptes économiques du sport.

Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures interviennent. Deux d'entre elles sont internes au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative :

- l'Observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : Conseil National des Activités Physiques et Sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives ;
- l'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) créé en mars 2002 auprès des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, et de la jeunesse et des sports, qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport ».

Une troisième est une autorité administrative indépendante : Le Conseil de Prévention et de Lutte contre le Dopage (CPLD), créé par la loi n°99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage

Pour assurer son rôle, la mission statistique compte 8 personnes depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

En 2007, sur les trois axes de développement de la mission, les opérations suivantes constitueront des priorités :

- cohérence des dispositifs statistiques : rationalisation du système d'information statistique des services déconcentrés ;
- développement des travaux dans les domaines de la jeunesse et de la vie associative ;
- comptes économiques du sport : budgets des clubs, définition du périmètre du domaine.

## 2 - Travaux nouveaux pour 2007

### 2.1. Coordination du Système d'information statistique des services déconcentrés

Les différents services centraux et déconcentrés du ministère produisent beaucoup d'information statistique ou d'études sur les domaines de compétence du ministère. Toutefois, ces informations sont rarement comparables et circulent dans de mauvaises conditions. Le ministère a donc décidé de mettre en œuvre un projet destiné à favoriser la coordination de ce système d'information interne, en harmonisant les méthodes, les outils, les nomenclatures, et en tant que de besoin, les objets d'étude.

Le pilotage de ce projet est assuré par un comité présidé par le directeur adjoint du cabinet. Il comprend des représentants des services de l'administration centrale ainsi que l'ONMAS, des représentants des services déconcentrés (deux directions départementales : Charente maritime, Val de Marne. Deux directions régionales : Franche Comté, Ile de France), des représentants des établissements : Ecole

Nationale d'Equitation, CREPS de Nancy). La maîtrise d'œuvre est assurée par la MEOS, en collaboration avec la sous-direction de l'Emploi et des Formations.

La démarche retenue prévoit quatre phases : une phase d'expression des besoins, une phase d'analyse de l'existant, une phase de détermination des écarts entre besoins et existant, une dernière phase de proposition d'un plan d'action visant à réduire ces écarts. Le comité de pilotage valide l'accomplissement de chacune de ces étapes.

## **2.2. Publication des « Chiffres-Clés de la Jeunesse »**

Le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative ayant vocation à contribuer à la coordination des actions interministérielles concernant la jeunesse, a jugé opportun de mettre en œuvre ce rôle en réalisant une publication de « Chiffres-Clés » de la jeunesse. Il en a confié le projet à la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire et à la MEOS.

En l'état actuel du projet, les thèmes suivants ont été retenus : démographie, éducation – formation, santé, emploi – revenus, logement, vie sociale, culture, sport, loisir, consommation, comparaisons internationales.

Un tel projet ne peut voir le jour qu'avec la collaboration de l'INSEE et de nombreux ministères : éducation, santé, travail, culture, logement, justice, intérieur. Après une réunion de lancement du projet, la méthode retenue prévoit que le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative soit chargé de prendre les contacts nécessaires à l'élaboration du document avec les différents participants au projet, et qu'il coordonne l'ensemble des travaux.

## **2.3. Tourisme et pratique sportive**

Depuis quelques mois, la MEOS a entamé une collaboration avec la Direction du Tourisme sur le thème de la pratique des activités physiques et sportives pendant les périodes de vacances. A cet effet, la MEOS va procéder à une analyse des données de l'enquête SDT (Suivi des Déplacements Touristiques). L'objectif de ces travaux est de définir les modalités permettant la mise en place d'une exploitation régulière des données dans la perspective d'un suivi, tant en structure qu'en évolution, de la pratique des activités physiques et sportives dans le cadre des séjours touristiques.

## **2.4. Amélioration du suivi de l'emploi sportif**

L'amélioration du suivi de l'emploi sportif se poursuit avec l'exploitation des résultats de l'enquête génération 2001 du CEREQ, dans laquelle un échantillon spécifique a été constitué pour suivre les trajectoires professionnelles des diplômés du ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative.

## **2.5. Mise en œuvre d'une base historique sur les licences sportives**

Une série historique (de 1949 à 1999) a été constituée sur les statistiques des licences sportives. Il s'agit désormais de consolider ces travaux en mettant en place une base de données unique qui regroupera ces données historiques et les données récentes. Cette base devrait devenir outil de gestion de « l'enquête licences » et outil de diffusion.

## **2.6. Relations Internationales**

Poursuite des travaux avec l'Institut Fédéral des Sports allemand sur le thème de la définition du périmètre de l'économie du sport (champ du compte satellite). Des représentants polonais viennent aujourd'hui s'adjoindre à ce groupe de travail.

## **2.7. Répertoire des Équipements Sportifs**

A la suite de la constitution de la base, les premières exploitations porteront sur :

- les premières études thématiques ;
- l'expertise du fichier ;
- la collaboration avec l'INSEE dans le cadre du projet de répertoire des équipements.



## **2.8 Enquête Associations 2005 avec le CNRS**

La MEOS a participé pour la deuxième fois au financement d'une enquête réalisée par le CNRS en 2005 sur un échantillon de 8 000 structures associatives. Les résultats en seront disponibles au cours de l'année 2006 et les premières exploitations pourront être réalisées. C'est la troisième occurrence de cette enquête. Elle permettra donc, en particulier, de commencer à disposer de données d'évolution qui seront particulièrement analysées.

## **3 - Opérations répétitives**

### **Le recensement des licences sportives**

Chaque année, les fédérations sportives (olympiques, non olympiques, multisports) sont interrogées sur le nombre de licences délivrées, leur nature, le sexe, l'âge des licenciés et la répartition territoriale de ces licences. Cette source statistique fournit une estimation annuelle de la pratique sportive « institutionnelle ».

### **La fréquentation des centres de vacances**

L'exploitation annuelle des documents administratifs envoyés aux DDJS pour l'organisation des centres de vacances a été renouvelée en 2000. Les résultats sur l'exercice N sont disponibles à l'été N+1.

### **Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère**

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

### **Les emplois jeunes du champ « Jeunesse et sports »**

Une exploitation d'un extrait du fichier CNASEA / DARES transmis trimestriellement par la DARES permet de repérer les catégories d'employeurs, la nature des contrats et le profil des bénéficiaires dans le champ « jeunesse et sports » tel qu'il a été défini par l'instance d'évaluation.

### **Estimation de la dépense « sportive »**

L'estimation de la dépense sportive nécessite d'évaluer précisément la consommation des ménages, et les dépenses des administrations publiques. Une partie des données nécessaires à l'établissement des résultats (consommation des ménages, balance commerciale, résultats des entreprises de sport) est fournie par l'INSEE dans le cadre d'une convention annuelle.

## **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet en 2007.

## **5 - Aspects particuliers du programme 2007**

### **5.1 - Aspects régionaux et locaux**

Le projet de rationalisation du système d'information statistique des services déconcentrés aura, à terme, une incidence sur la mise à disposition de données régionales et locales.

### **5.2 - Aspects environnement**

sans objet actuellement.

La demande est forte sur le domaine « sports de nature et environnement ».

### **5.3 - Aspects européens**

Une attention toute particulière sera portée à l'initiative de la présidence autrichienne en matière de travaux européens sur l'économie du sport.

### **6. Liste des publications**

Deux publications de type ouvrage sont envisagées pour 2006 :

Séries longues des licences sportives ;  
Résultats de l'enquête génération 2001.

Publications régulières :

6 à 8 numéros de Stat-Info qui est désormais en régime de croisière

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE

### Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

#### 1. Exposé de synthèse

La programmation statistique du ministère de la Justice est arrêtée par le Conseil de la Statistique et des Études de ce ministère. Elle suit un calendrier différé par rapport à celui du CNIS : la programmation 2007 ne sera arrêtée définitivement qu'après la tenue du Conseil de la Statistique qui devrait se réunir à l'automne 2006.

La réforme de 1993 a assigné trois finalités à la statistique de la Justice :

- 1/ mesurer l'activité des juridictions ;
- 2/ mesurer l'impact des textes nouveaux ;
- 3/ observer certains faits de société à travers le prisme justice.

Ces finalités sont toujours d'actualité. Il apparaît même que la deuxième d'entre elles - mesurer l'impact des textes nouveaux - a sollicité considérablement le système statistique depuis quelques années, particulièrement en 2005.

#### Le nouveau contexte de la LOLF et du pilotage

La nécessité de produire des *indicateurs statistiques pour la LOLF* et pour le *pilotage* des juridictions a conduit à réorienter la construction du dispositif d'information statistique.

- 1/ poursuivre la modernisation du dispositif en privilégiant l'adaptation aux nouvelles demandes nées de la *LOLF* et du *contrôle de gestion* ;
- 2/ mettre en place un *système rapide de collecte et de traitement* adapté au suivi conjoncturel de l'activité ou à la montée en charge de nouvelles procédures ;
- 3/ mettre *rapidement l'information à disposition* des utilisateurs dans une forme qui permet à ceux-ci de la traiter selon leurs besoins propres.

**Ces nouvelles perspectives imposent une organisation beaucoup plus centralisée des systèmes d'information.**

#### Les enquêtes de suivi auprès des justiciables

Par ailleurs, le Conseil de la statistique de 2005 a décidé le lancement d'un système d'enquêtes régulières de suivi auprès des justiciables. Il est prévu de construire des indicateurs de qualité et d'efficacité du programme « Justice judiciaire » à partir de ces enquêtes.

#### 1.1. Statistique des mineurs

Le dispositif statistique de suivi des mineurs comprend :

**Les tableaux de bord des tribunaux pour enfants**, dont l'objectif est d'en suivre l'activité en s'appuyant sur des concepts et des pratiques homogènes d'une juridiction à l'autre. Par ailleurs, ces tableaux de bord constituent aujourd'hui le seul outil qui permette de suivre l'application de certains aspects des nouveaux textes législatifs comme la mise en place de nouvelles sanctions éducatives. Ils nécessitent donc d'être constamment adaptés aux différentes évolutions.

Conformément aux conclusions du conseil de la statistique et des études de 2005, un groupe de travail a proposé l'aménagement et *l'enrichissement des tableaux de bord existants pour prendre en compte les évolutions apportées par la loi d'adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (LAJEC) et ajouter les nouveaux indicateurs d'activité prévus parmi les indicateurs de la LOLF. Il est prévu que cette nouvelle version soit déployée en 2006.*

A moyen terme, le logiciel actuel des tribunaux pour enfants (*WINEURS*) va être remplacé par le futur logiciel pénal *CASSIOPEE* (à partir de 2007) et par le logiciel de suivi de l'application des peines (*APPI*) dans le courant 2006. **Il est nécessaire que la production des tableaux de bord ne connaisse pas d'interruption et que la définition de chaque variable soit stable dans le temps.**

**Le panel des mineurs** suivis en justice est un outil statistique qui stocke la mémoire des événements judiciaires survenant à un échantillon de mineurs au fur et à mesure qu'ils se produisent, et qui permet, à partir de l'étude de ces séquences, des analyses que la simple connaissance des flux annuels de ces événements serait impuissante à produire. **Dans le cadre de la LOLF, le ministère a annoncé des indicateurs concernant les mineurs qui ne peuvent provenir que de ce panel.**

Les modules d'extraction des données du panel (des tribunaux pour enfants et parquets mineurs) ont été réalisés et testés en 2004 puis déployés en juridictions au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2005, après l'accord de la CNIL. D'avril à septembre 2005, les premières extractions des données panel (présentes dans les logiciels de gestion) ont été transmises cryptées à la SDSSED. Le panel n'a pas pu être généralisé auprès des parquets mineurs équipés de la micropénale (pour cause de priorités d'affectation des ressources informatiques). **Les premières exploitations commenceront au deuxième semestre 2006, aussitôt la base d'études constituée à partir des fichiers transmis par les juridictions.**

## 1.2. Statistique civile

### Le registre général civil

Le projet de réforme de la statistique civile a été mis en chantier en 1998. Il s'est appuyé sur le logiciel de gestion des procédures civiles, le Répertoire Général Civil (RGC). L'évolution de la statistique civile est donc tributaire de la refonte du RGC. Celle-ci est basée sur la couverture exhaustive des procédures civiles, la tenue des instructions à jour et de nouvelles nomenclatures des affaires civiles et des décisions. Malheureusement, le passage des juridictions au nouveau RGC a été très souvent retardé.

Le passage au nouveau RGC a été effectif pour les conseils de prud'hommes au 1<sup>er</sup> janvier 2003 et pour les TGI au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Compte tenu des travaux à faire sur les logiciels des cours et des tribunaux d'instance, **il est raisonnable de proposer que les cours d'appel passent le 1<sup>er</sup> janvier 2008 au nouveau RGC et les tribunaux d'instance au 1<sup>er</sup> janvier 2009.** Cependant, ces délais qui semblent tardifs ne pourront être tenus que si les moyens suffisants y sont consacrés par chaque unité concernée.

Les **nouvelles nomenclatures de décision** n'ont pas encore été implantées dans les **tribunaux d'instance** en 2005 ; elles devraient l'être **impérativement en 2006.**

### Les tableaux de bord civils

La restitution tardive aux juridictions de l'information statistique traditionnelle a conduit la Chancellerie, dans le cadre du projet de réforme de la statistique civile, à concevoir un outil statistique rapide et uniforme pour l'ensemble des juridictions, fruit d'une étroite collaboration avec les juridictions. La mise en place de cet outil et sa généralisation a été souvent retardée. Le module statistique est maintenant opérationnel sur l'ensemble des cours d'appel, des TGI et des conseils de prud'hommes équipés du logiciel Chancellerie. Outre la formation initiale dispensée par la SDSSED, son appropriation a nécessité de la part des juridictions un investissement initial important : mise à jour de la base afin d'obtenir des statistiques fiables, apprentissage des concepts statistiques, compréhension de l'architecture des différents tableaux.

Si la majorité des compteurs demandés au titre de la mise en place de la LOLF ou du contrôle de gestion étaient disponibles pour les cours d'appel, les TGI et les conseils de prud'hommes à travers les tableaux de bord, quelques adaptations (réalisées en 2005) sont nécessaires afin de pouvoir les renseigner tous.

Plus complexe à développer pour les tribunaux d'instance du fait de la présence d'un logiciel spécifique à chaque domaine d'affaire (civil, tutelles mineurs, etc.), le module statistique « STATI » est maintenant opérationnel. **L'implantation du logiciel STATI sera réalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2006.**

## 1.3. Statistique pénale

### L'infocentre statistique de CASSIOPEE

L'arrivée prochaine de CASSIOPEE ouvre à la statistique des horizons prometteurs. Une base centralisée simplifiera le travail des statisticiens. Il est désormais envisageable de construire un véritable infocentre pénal sur les TGI concernés. Seconde conséquence, les adaptations de l'application à la gestion ou à la statistique deviendront plus aisées et plus rapides, à l'image de ce qui se fait sur la NCP. Une application intégrée englobera l'activité du parquet, l'instruction, les mineurs, le tribunal correctionnel et l'exécution des peines. Le modèle de données CASSIOPEE, à l'image de celui de la NCP, permettra un suivi des affaires, des personnes, des infractions et des peines. Il sera ainsi possible d'établir des statistiques par affaire, par auteur ou par victime.

Ces avantages montrent l'importance de cette réalisation pour l'avenir de la statistique pénale, laquelle repose principalement aujourd'hui sur des dispositifs anciens, pauvres, peu fiables et non évolutifs.

**L'infocentre doit impérativement être réalisé en 2007, avec, a minima, la capacité de fournir les statistiques aujourd'hui disponibles grâce aux dispositifs actuels.**

## 2. Travaux nouveaux pour 2007

### Statistique des mineurs

Exploitation des nouveaux tableaux de bord mineurs sur l'application des peines et les délais de procédure

Extension du champ du panel des mineurs à l'ensemble des juridictions

Adaptation des tableaux de bord et du Panel à Cassiopée et au nouveau logiciel APPI.

### Statistique civile

Préparation de la mise en place du nouveau répertoire général civil dans les Cours d'Appel ainsi que dans les Tribunaux de Commerce qui devra être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2008 ; dans les Tribunaux d'Instance qui devra être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;

Mise en place des tableaux de bord et de suivi détaillé des affaires civiles des Tribunaux d'Instance.

### Statistique pénale

- Élaboration en 2006 du Cahier des charges de l'infocentre statistique, lié à la nouvelle application de gestion CASSIOPÉE. Cet Infocentre sera mis en place en 2007-2008

- L'enrichissement de l'enquête de suivi auprès des justiciables est prévu en 2007. Cette enquête intégrera : l'ensemble des mesures alternatives aux poursuites, y compris la CRPC (Comparution en Reconnaissance Préalable de Culpabilité), ne figurant pas dans l'enquête de 2006 ; l'ensemble des bases affaires, y compris la base des grands TGI de Province, ne figurant pas dans l'enquête de 2006. Ces bases affaires sont utilisées comme bases de sondage

## 3. Opérations répétitives

La liste des opérations statistiques permanentes conduites au ministère de la Justice est la suivante :

**Direction des Affaires Civiles et du Sceau** : Statistiques sur la profession d'avocat

### Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Gestion Automatisée des Mesures confiées aux Établissements du secteur public (GAME)

Statistiques des Mesures confiées au secteur associatif habilité

### Direction de l'Administration Pénitentiaire

Statistique mensuelle de la population pénitentiaire à partir du Fichier National des Détenus

Statistique d'activité des Juges d'application des peines et des services de probation et d'insertion professionnelle

### Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)

#### Dispositifs civils

Répertoire général civil : affaires détaillées, registres

Tableaux de bord et de suivi détaillé des affaires des cours d'appel, TGI et Conseils de Prud'homme

Répertoire des tribunaux de commerce : affaires détaillées, registres

TASS, tribunaux, et cours régionales des pensions

Acquisitions de la nationalité française, PACS

Conciliateurs de Justice

Enquêtes sur les associations de médiation civile

#### Dispositifs pénaux

Cadres du Parquet

Prototype d'infocentre national NCP

Casier Judiciaire National

Répertoire de l'instruction

Activité des associations d'aide aux victimes, d'alternatives aux poursuites et de contrôle judiciaire

Délégués du Procureur

Autres dispositifs permanents

Indicateurs trimestriels d'Activité (dans les domaines civil, pénal et mineurs)

Répertoire de l'Aide Juridictionnelle

Tableaux de bord mineurs

Panel des Mineurs

#### **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet en ce qui concerne le Ministère de la justice

#### **5. Aspects particuliers du programme 2006**

5.1 et 5.2 sont sans objet en ce qui concerne le Ministère de la justice

##### **5.3. Aspects «européens »**

###### **Eurostat**

Eurostat a mis en place une task force « Statistics on crime, victimisation and criminal justice ». La SDSED y représente la France. Le but de la task force est de proposer aux pays membres des variables harmonisées pour des enquêtes de victimation, d'établir des séries statistiques sur la délinquance et de suivre des études sur des types de délinquance qui intéressent la DG Justice, liberté, sécurité de la Commission européenne.

###### **Conseil de l'Europe**

Le Conseil de l'Europe a créé une commission européenne pour l'évaluation de la Justice (CEPEJ) dont une des tâche est l'élaboration et l'exploitation d'un questionnaire adressé aux pays membres sur la justice : données statistiques et informations sur l'organisation et la procédure judiciaire. La SDSED est fortement impliquée dans la réponse à la partie statistique du questionnaire.

#### **6. Diffusion des travaux**

##### **6.1. Direction de la Protection Judiciaire et de Jeunesse**

Bilans statistiques annuels de l'activité des établissements du secteur public et des établissements et services du secteur habilité justice.

##### **6.2. Direction de l'Administration Pénitentiaire**

- Statistique mensuelle de la population détenue
- Statistique trimestrielle de la population détenue
- Chiffres-clés de l'administration pénitentiaire
- Rapport annuel de l'administration pénitentiaire (et ses "tirés à part")
- Cahiers de démographie pénitentiaire :
- "Travaux et documents"

##### **6.3. Direction des affaires civiles et du sceau**

- Statistiques sur la profession d'avocat

##### **6.4. Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (S/D SED)**

###### **Paru ou à paraître en 2006**

Publications nationales

- Chiffres clés de la justice (données 2005)
- Annuaire statistique de la justice 2000-2004
- Données locales – L'activité judiciaire en 2005
- Données locales – L'activité commerciale en 2005

- Données locales – l'aide juridictionnelle en 2005
- Données locales - Les condamnations en 2005
- Données locales – Les associations d'aide aux victimes, d'alternatives aux poursuites de contrôle judiciaire, de médiations familiales et lieux de rencontre en 2005
- Données locales – l'activité des conciliateurs en 2005
- Données locales – L'activité judiciaire pénale en 2005

#### Infostat justice

- Evaluation de l'activité des juridictions en 2005
- Le sort des demandes prud'homales en 2004
- Les annulations de mariages
- Les condamnés en état de récidive en 2004
- Les femmes en prison
- Les PACS
- L'activité des tribunaux de commerce
- L'activité des associations socio judiciaires
- Les contentieux de l'autorité parentale
- Enquête de satisfaction auprès de justiciables

#### Rapports d'étude internes

- Les condamnations prononcées en 2004
- Les annulations de mariage
- Les oppositions à mariage
- L'activité des maisons de justice et du droit en 2005
- Les décisions statuant sur l'autorité parentale (1<sup>er</sup> volet)
- Evolution démographique et pénale des femmes incarcérées 1994-2002
- Les condamnations aux dépens dans les procédure avec aide juridictionnelle
- Procédures alternatives et mineurs délinquants

#### **A paraître en 2007**

##### Publications nationales

- Chiffres clés de la justice (données 2006)
- Annuaire statistique de la justice 2001-2005
- Données locales – L'activité judiciaire en 2006
- Données locales – L'activité commerciale en 2006
- Données locales – l'aide juridictionnelle en 2006
- Données locales - Les condamnations en 2006
- Données locales – Les associations d'aide aux victimes, de contrôle judiciaire, de médiations familiales et lieux de rencontre en 2006
- Données locales – l'activité des conciliateurs en 2006
- Données locales – L'activité judiciaire pénale en 2006

#### Etudes

- Les décisions de cours d'assises d'appel
- Les mesures de suivi socio judiciaire
- La durée des procédures d'injonction de payer
- Incidence de la réforme du divorce en matière d'aide juridictionnelle
- Mineurs en danger-Mineurs délinquants
- Les décisions des Commissions d'indemnisation des victimes
- Enquête de satisfaction auprès des personnes ayant eu affaire avec la justice

### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Les perspectives à moyen terme 2004 – 2008 de la SDSED comprenaient :

- 1 – la poursuite de la réforme des outils statistiques sur l'activité des juridictions fondée sur l'obtention des statistiques à partir des outils de gestion ;
- 2 – l'évolution des outils statistiques pour répondre aux besoins de la LOLF ;
- 3 – la mesure de certains thèmes de la politique judiciaire (mise en place de la justice de proximité, effectivité des décisions de justice, efficacité de la réponse pénale, aide aux victimes) ;

- 4 – la mesure du fonctionnement et de la sécurité des établissements pénitentiaires ;  
 5 – La mesure de la satisfaction des justiciables ;

La plupart des objectifs ont été ou seront atteints. Certains objectifs ont été atteints ou le seront plus lentement que prévu en raison des retards pris par la modernisation des outils de gestion. La mise en place des enquêtes par questionnaire électronique – non prévue en 2003 lors de l'établissement des perspectives moyen terme – a permis de développer considérablement l'utilisation des outils statistiques mis en place pour servir le pilotage des juridictions. La statistique d'activité des juridictions qui était exclusivement annuelle jusqu'en 2003, produit désormais un grand nombre d'indicateurs trimestriels. Enfin, aucun outil statistique n'a été mis en place sur les établissements pénitentiaires faute de moyens et de demandes explicites.

#### **Poursuite de la réforme des outils statistiques sur l'activité des juridictions fondée sur l'obtention des statistiques à partir des outils de gestion**

Le passage au nouveau registre général civil a été effectif pour les conseils de prud'hommes au 1<sup>er</sup> janvier 2003 et pour les TGI au 1<sup>er</sup> janvier 2004 mais pour les cours d'appel et les tribunaux d'instance, le calendrier demandé au conseil de 2004 (1<sup>er</sup> janvier 2006 pour les cours et 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour les tribunaux d'instance) n'a pas pu être respecté. Compte tenu des travaux à faire sur les logiciels des cours et des tribunaux d'instance, il est raisonnable de proposer que les cours d'appel passent le 1<sup>er</sup> janvier 2008 au nouveau RGC et les tribunaux d'instance au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cependant, ces délais qui semblent tardifs ne pourront être tenus que si les moyens suffisants y sont consacrés par chaque unité concernée.

Les nouvelles nomenclatures d'affaires civiles ont été implantées dans tous les logiciels et en dernier lieu dans ceux des tribunaux d'instance en 2005 sans attendre le passage au nouveau RGC, conformément à ce que le conseil de la statistique et des études de 2004 avait demandé.

Dans le domaine pénal, la création et la mise en place du futur logiciel de gestion CASSIOPÉE a pris du retard ; la mise en place est prévue pour 2008. La définition des besoins et la rédaction du cahier des charge de l'infocentre statistique a lieu en 2006 pour une réalisation en 2007.

#### **Évolution des outils statistiques pour répondre aux besoins de la LOLF**

Les outils statistiques à disposition des juridictions ont été modifiés en 2005 (juridictions civiles) ou le seront en 2006 (juridictions pour mineurs) pour permettre d'obtenir les indicateurs de la LOLF ainsi que ceux du contrôle de gestion définis en 2004 par un groupe de travail de l'inspection générale des services judiciaires.

Pour répondre au Garde des Sceaux souhaitant disposer d'indicateurs trimestriels sur l'activité civile et pénale des juridictions, la SDSED a mis en place en 2004 une enquête par questionnaire électronique fournissant chaque trimestre un cadrage statistique. Cette enquête produit une information, disponible six semaines après la fin du trimestre, sur l'activité civile des cours d'appel, des TGI et des conseils de prud'hommes, ainsi que sur l'activité des parquets et des tribunaux pour enfants. Les cinq questionnaires d'origine ont été modifiés à partir du troisième trimestre 2005 pour recueillir des informations liées à la LOLF et au contrôle de gestion.

#### **Mesure de certains thèmes de la politique judiciaire (mise en place de la justice de proximité, effectivité des décisions de justice, efficacité de la réponse pénale, aide aux victimes) ;**

Des outils statistiques permanents ont été mis en place ou des enquêtes réalisées pour mesurer des thèmes de politique judiciaire. Des enquêtes mensuelles et trimestrielles par questionnaire électronique permettent de suivre le développement de la justice de proximité et des juridictions interrégionales spécialisées. Une enquête a été réalisée avec la direction des affaires criminelles et des grâces pour mesurer le taux d'exécution des peines et un dispositif permanent de suivi a été mis en place sur les juridictions de la région parisienne dont le logiciel de gestion des affaires pénales le permet. Concernant l'efficacité de la réponse pénale, une exploitation statistique annuelle du Casier judiciaire permet d'obtenir un suivi de la récidive. Par ailleurs, le panel des mineurs suivis en justice qui doit permettre une analyse détaillée des parcours judiciaires des mineurs sera disponible pour des premières études en juin 2006. Enfin, le développement des statistiques sur l'aide aux victimes sera accompli en 2007, par la mise à disposition des associations d'un logiciel de gestion permettant l'envoi à la statistique de fichiers détaillés plutôt que de simples compteurs.



### **Satisfaction des justiciables**

Le projet est de doter le ministère d'un système d'enquêtes régulières auprès des justiciables de manière à disposer d'indicateurs servant à évaluer la qualité et l'efficacité de la Justice. Ce projet a été recommandé par le Conseil de la statistique de 2004. Ces enquêtes poursuivent trois objectifs : renseigner certains indicateurs sur la satisfaction et la compréhension des usagers concernant la procédure et la décision, repérer les points à améliorer et connaître les suites effectives des décisions de justice.

La première enquête, conçue avec la direction des affaires criminelles et des grâces et le service de l'accès au droit, concerne les victimes de délits pénaux auxquels une réponse pénale a été donnée. Elle a été collectée en mars 2006 et sera reconduite annuellement.

Une série d'enquêtes pourrait également être conçue et réalisée dans le domaine civil sur un type d'affaires concernant une population assez vaste si la sous-direction obtient les moyens humains de mener ces enquêtes et si elle trouve un accord sur un type d'affaires avec la direction des affaires civiles et du sceau.

## OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DELINQUANCE OND

### 1. Exposé de synthèse

L'observatoire national de la délinquance (OND) est un département de l'institut national des hautes études de sécurité (INHES), établissement public administratif, sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Les travaux menés par l'observatoire sont présentés puis validés par un conseil d'orientation indépendant composé de près de 30 membres (élus, représentants de l'administration ou du secteur privé, de chercheurs et d'universitaires). Le conseil d'orientation a été installé en novembre 2003.

Le décret du 29 juillet 2004 précise les missions de l'observatoire national de la délinquance :

1. Recueillir les données statistiques relatives à la délinquance auprès de tous les départements ministériels et organismes publics ou privés ayant à connaître directement ou indirectement des faits ou des situations d'atteintes aux personnes ou aux biens ;
2. Exploiter les données recueillies en procédant notamment aux analyses globales ou spécifiques de la délinquance ;
3. Communiquer les conclusions qu'inspirent ces analyses aux ministres intéressés et aux partenaires de l'observatoire ;
4. Assurer la mise en cohérence des indicateurs, de la collecte et de l'analyse des données ;
5. Faciliter les échanges avec d'autres observatoires, en particulier l'Observatoire des zones urbaines sensibles ;
6. Animer un réseau de correspondants ;
7. Organiser la communication au public de ces données.

L'observatoire national de la délinquance est le destinataire de nombreuses données statistiques de nature administrative relatives à des faits de délinquance. Il s'agit en tout premier lieu de l'état 4001, tableau récapitulatif des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Il est complété des données d'activité répressive de l'ensemble des autres services de l'État habilité à constater des infractions : l'inspection du travail, les douanes, l'administration fiscale ou encore la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. L'état 4001 n'est pas la seule source sur l'activité des services de police et des unités de gendarmerie : l'observatoire reçoit aussi des informations sur les déclarations à la main courante, sur les contraventions enregistrées et sur les infractions à la sécurité routière.

L'OND demande aussi à chaque administration ou organisme représentatif de lui fournir des statistiques sur les agressions contre les personnels et dans certains cas contre les biens. Cela concerne les professions de policier, de gendarme, d'agent de l'administration pénitentiaire, de pompier, d'inspecteur du travail, d'agent des douanes, d'agent de la direction générale des impôts, d'agent de l'Éducation nationale, d'agent des transports publics, de médecin ou encore de pharmacien.

Pour compléter les statistiques administratives sur la délinquance, l'OND finance et développe avec l'INSEE un programme d'enquête annuelle de victimation. Il s'agit d'enquête en face à face menée par l'INSEE dont l'objectif principal est de demander à un échantillon aléatoire de ménages et d'individus qui a pu être victime de vols, de dégradations de biens ou d'agressions au cours d'une période donnée. Cela permet d'estimer la proportion de victimes et le nombre de faits subis, qu'ils aient ou non été suivis d'une plainte. Ces enquêtes offrent aussi la possibilité d'évaluer le taux de plaintes selon la nature des atteintes et mesurer leurs évolutions dans le temps.

Les résultats des enquêtes sont comparés aux statistiques extraites des bases de données administratives. Cette démarche qui s'inscrit dans ce que l'observatoire appelle une approche « multi sources » est la seule à même de rendre compte des évolutions des différents phénomènes de délinquance.

Dans son avis sur les programmes statistiques 2006, le CNIS a précisé dans le chapitre consacré aux statistiques sociales :

« Le Conseil encourage les travaux menés par l'Observatoire national de la délinquance en collaboration avec l'Insee, utilisant de manière complémentaire enquêtes de victimation et exploitations de fichiers administratifs, afin de mieux appréhender l'insécurité et la délinquance, notamment en étant vigilant à sexuer les données. ».

À la demande du ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, il appartient, depuis février 2006, à l'observatoire national de la délinquance de publier mensuellement les statistiques sur les faits constatés par les services de police et les unités de gendarmerie. L'observatoire national de la délinquance a donc travaillé sur des projets de communiqués mensuels en tenant compte de deux axes principaux : une présentation non plus en fonction d'un chiffre unique mais des trois indicateurs de l'OND et une analyse de l'évolution, non plus en comparant un mois d'une année avec le mois de l'année précédente mais sur 12 mois glissants. L'activité des services (garde à vue, élucidation, infractions révélées par l'action des services) reste de la compétence du ministère de l'Intérieur.

## **2. Travaux nouveaux pour 2007**

### **2.1. Enquêtes**

L'INSEE mènera à la demande de l'OND la première enquête du nouveau dispositif d'enquête annuelle de victimation en janvier et février 2007 pour lequel l'interformation statistiques sociales a émis un avis d'opportunité favorable le 7 novembre 2005. Cette enquête intitulée « cadre de vie et sécurité » se distingue des enquêtes précédentes qui étaient associées au dispositif des enquêtes PCV. Il ne s'agit plus d'un questionnaire général suivi d'une partie variable spécialisée mais d'un questionnaire entièrement consacré aux questions de sécurité dans la vie quotidienne des personnes enquêtées. Il s'agit à la fois de savoir les faits dont les personnes ont été victimes en 2005 et en 2006 et de mesurer leurs opinions sur leur sécurité personnelle et celle de leur quartier.

La question des violences sera traitée très en détail en distinguant les vols avec violences des autres violences, en séparant les violences physiques des violences verbales et en s'intéressant explicitement aux violences sexuelles et violences intra familiales. Pour ces deux derniers thèmes qu'on peut qualifier de sensibles, les enquêtés seront interrogés à travers un enregistrement audio diffusé par casque et ils devront répondre eux-mêmes aux questions sur un clavier d'ordinateur portable.

L'objectif est d'interroger environ 15 000 ménages ce qui exige de tirer un échantillon d'environ 20 000 fiches adresses. Au sein de chaque ménage, un questionnaire ménage serait posé puis une personne de 14 ans ou plus serait amenée à répondre à un questionnaire individuel et si celle-ci a entre 18 ans et 75 ans le questionnaire audio lui sera proposé.

### **2.2. Exploitations nouvelles de fichiers administratifs pour 2007**

L'évolution du nombre de coups et blessures volontaires à caractère délictuel enregistrés par la police et la gendarmerie augmente régulièrement depuis plusieurs années. L'observatoire souhaite réunir toutes les informations statistiques anonymisées disponibles dans les bases de données de la police et de la gendarmerie afin de mieux comprendre ce phénomène. Il s'agirait notamment d'en avoir plus sur les victimes (âge, le sexe, lieu d'habitation ...), les faits (date, heure, lieu de commission ...) et les personnes mises en cause. Les données nécessaires proviendraient d'extractions statistiques de STIC (système de traitement des infractions constatées) de la police nationale ou de la base nationale de la délinquance de la gendarmerie. Un échantillon de plaintes pour ce type d'infraction pourrait aussi être analysé pour mieux connaître le contexte (relation entre l'auteur de faits et la victime, motif de la dispute, antécédents, ...) dans lequel surviennent ces violences.

### **2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux pour 2007**

L'observatoire souhaite que des travaux de recherches soient menés sur les thèmes suivants : la fraude identitaire, la délinquance autour des phénomènes d'usage et du trafic de stupéfiants et la violence scolaire dans le secteur privé.

## **3. Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs (enquêtes, exploitations de fichiers administratifs, etc.) seront simplement listés. Les améliorations particulières (délais, publications nouvelles...) seront signalées succinctement.

### 3.1. Enquêtes

### 3.2. Exploitation de fichiers administratifs

En 2007, l'observatoire exploitera les données de l'état 4001 sur l'année 2006, cela impliquera une mise à jour des analyses sur les faits constatés pour les 4 indicateurs de l'OND (atteintes aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique, escroqueries et infractions économiques et financières et infractions révélées par l'action des services) et pour les personnes mises en cause selon les 3 distinctions existantes mineurs/majeurs, hommes/femmes et français/étrangers.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

sans objet

## 5. Aspects particuliers du programme 2007

### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

L'observatoire souhaite décliner ses travaux au niveau régional et les étendre aux DOM et TOM.

### 5.2. Aspects « environnement »

### 5.3. Aspects « européens »

## 6. Diffusion des travaux

Le troisième rapport annuel sera publié en mars 2007. Il contiendra une mise à jour des études déjà présentes dans le second rapport annuel (voir sommaire en annexe) et des articles sur les nouveaux thèmes d'études. Une partie de ces derniers sera traitée dans des 4 pages de type « Grand Angle » ou dans des articles plus longs et orientés sur les questions de méthodes « Résultats et méthodes ». Le choix des supports n'est pas encore défini.

## ANNEXE

### Liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006

Articles parus en 2005

Grand angle n°1 « Le nombre de personnes mises en cause a augmenté de 22 % entre 2001 et 2004 »

Grand angle n°2 « 8 % des ménages déclarent avoir été victimes de vols en 2004 »

Grand angle n°3 « Près de 5 % des personnes de 14 ans et plus déclarent avoir été victimes d'au moins une agression en 2004 »

Grand angle n°4 « Le nombre de femmes mises en cause pour atteintes aux biens et pour violences augmente entre 1996 et 2004 »

Résultats et méthodes n°5 « Les évolutions du nombre mensuel de faits constatés d'atteintes aux biens et d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés de 1995 à mars 2005 »

Résultats et méthodes n°6 « Les infractions économiques, financières et escroqueries de 1996 à 2004 à travers l'état 4001 »

Projets 2006 (collection « Grand angle » ou « Résultats et méthodes »)

Grand angle n°5 « À Paris en 2004, 42 % des personnes mises en cause pour atteintes volontaires à l'intégrité physique ont entre 19 et 30 ans. 15 % sont des mineurs. » (déjà paru)

Les mis en cause Français/Étrangers (Grand angle n°6 – mai 2006)

Faits constatés en 2005 : D'importantes disparités entre les régions métropolitaines (Grand angle 7 – juin 2006)

Sentiment d'insécurité et enquête de victimation

La criminalité enregistrée dans les DOM-TOM

Les faits constatés dans le métro parisien

Les AVIP en zone gendarmerie : quoi ? Qui ? Comment ?  
 Les contraventions en zone gendarmerie  
 Les résultats de l'enquête de victimation 2006  
 Cartographie des violences entre conjoints  
 AVIP ou AB PARIS : Cartographie en densité

### **Sommaire du second rapport annuel (mars 2007)**

#### **PARTIE 1 : LES FAITS CONSTATÉS PAR LA POLICE ET LA GENDARMERIE EN 2005**

Les atteintes aux biens en 2006  
 Les atteintes volontaires à l'intégrité physique en 2006  
 Les infractions économiques, financières et escroqueries en 2006  
 Les infractions révélées par l'action des services en 2006  
 Les personnes mises en cause en 2006

#### **PARTIE 2 : LES SIGNALEMENTS DES VICTIMES À TRAVERS LES MAINS COURANTES**

La main courante de la sécurité publique  
 La main courante de la préfecture de police de Paris

#### **PARTIE 3 : L'ENQUÊTE DE VICTIMATION 2006**

Ménages et victimation. Cambriolages, vols liés aux véhicules et vandalisme en 2005  
 Les victimes d'agressions dans les enquêtes PCV de janvier et février 2006

#### **PARTIE 4 : LES ATTEINTES SUBIES ET DÉCLARÉES PAR CERTAINES PROFESSIONS**

Les atteintes aux personnels et aux biens de la police nationale en 2005  
 Les atteintes aux personnels et aux biens de la gendarmerie nationale en 2005  
 Les atteintes aux agents de l'administration pénitentiaire en 2005  
 Les agressions déclarées par les sapeurs-pompiers de Paris en 2005  
 Les atteintes signalées par les inspecteurs du travail en 2005  
 Les atteintes aux personnels et aux biens de la direction générale des douanes en 2005  
 Les atteintes contre les agents et leurs biens, les services et installations de la DGI en 2005  
 Les personnels victimes d'actes de violence grave dans les collèges et lycées  
 Les atteintes subies par les personnels des entreprises de transport public  
 Les faits d'insécurité dans l'habitat social en 2005  
 Les agressions déclarées par les médecins en 2005  
 Les agressions déclarées par les pharmaciens en 2005  
 Les agressions déclarées par le commerce de la grande distribution et le commerce de proximité en 2005  
 Les atteintes volontaires déclarées par le corps arbitral de football

#### **PARTIE 5 : LES INFRACTIONS CONSTATÉES PAR D'AUTRES ADMINISTRATIONS**

Les infractions à la législation du travail en 2004  
 Les phénomènes criminels traités par les douanes en 2005  
 Les infractions au droit et à la concurrence en 2005  
 Les infractions fiscales en 2005

#### **PARTIE 6 : LES CONSTATATIONS DES DIRECTIONS ET DES OFFICES CENTRAUX DE LA PN ET GN**

L'activité des offices centraux de police judiciaire en 2006

Indicateur national des violences urbaines. Bilan de l'année 2006

**PARTIE 7 : ÉCLAIRAGES**

La délinquance à Paris en 2005

Insécurité routière et délinquance routière en 2005

Les actes de violence à l'école recensés dans SIGNA en 2005-2006

La fraude identitaire

Les violences physiques non crapuleuses

Les violences intra familiales

Les fichiers de police

**PARTIE 8 : LIBRES OPINIONS**

**PARTIE 9 : LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DE LA DÉLINQUANCE**

L'activité pénale des parquets en 2005

Les personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire en 2005

**PARTIE 10 : POINT/SUIVI SUR LES PRÉCONISATIONS DU RAPPORT 2005/2006**

**PARTIE 11 : LES PRÉCONISATIONS 2007**

**FORMATION DEMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE**  
**Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008**

Les travaux sur fond grisé ont été ajoutés au tableau de suivi initial.

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Nouveau recensement de la population : enquêtes annuelles auprès d'environ 8 000 communes selon un cycle quinquennal	Organisation par l'Insee - Unité « Recensements » Réalisation par les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale		Opération annuelle	Collecte 2005 achevée
Enquête sur les professions culturelles	DEP		Sur la reconversion des danseurs en 2004, autres sujets à définir	
Enquête sur "l'univers culturel des jeunes"	DEP	En 2004 et en 2006	Sur la base du panel d'élèves enquêtés en 2002.	3 <sup>ème</sup> et dernière vague d'interrogation du panel en 2006
Enquête sur les dépenses culturelles des collectivités locales	DEP		Réforme méthodologique, prise en compte de l'intercommunalité et annualisation du dispositif actuel.	Première enquête annuelle prévue en 2006
Répertoire des unités culturelles	DEP - Insee		Construction d'un répertoire associé à SIRENE / projet de répertoire des équipements.	
Rénovation de l'indice des prix à la consommation DOM	Division "Prix à la consommation" de l'Insee	de 2004 à 2007.		Lancement du projet de rénovation prévue en 2006
Travaux sur les comparaisons spatiales de prix	Division "Prix à la consommation" de l'Insee	de 2004 à 2008.		En 2006 poursuite des études méthodologiques
Enquête "Budget de famille"	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En 2005.	Enquête quinquennale.	Fait
Enquête "Transports"	SES et Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En 2007.	Enquête précédente datant de 1993-1994.	En cours de préparation

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête « emploi du temps »	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En 2008.	Décennale.	Démarrage des travaux prévu pour septembre 2006
Enquête "pratiques environnementales"	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En janvier 2005.	Dans le cadre de l'EPCV.	Fait
Enquête "participation à la vie culturelle et sportive"	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En janvier 2007 ou octobre 2007.	Dans le cadre de l'EPCV.	Ne sera pas réalisée
Enquête "technologies de l'information et de la communication" ( <i>initialement « nouvelles technologies »</i> )	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	En octobre 2005 ou janvier 2006.	Dans le cadre de l'EPCV.	Fait en octobre 2005
Cadre de vie et sécurité	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	Janvier-février 2006	Enquête annuelle	Fait
Déprivation et consensus	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	Janvier-février 2006	Enquête méthodologique	Fait
EPCV	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	Mai-juin 2008 ( <i>initialement, 2007</i> )	Collecte des indicateurs sociaux dans le panel SRCV	Enquête en cours de préparation
Emploi du temps	Division conditions de vie des ménages de l'Insee	2009	Enquête décennale	Démarrage des travaux prévu pour septembre 2006
Enquête Santé-handicap - invalidité - dépendance	INSEE-DREES	2008.	Enquête destinée à devenir quinquennale	Enquête en cours de préparation
Enquête "générations et genre"- GGS-France	INED	A l'automne 2005.	Programme Population Activities Unit de l'ONU	
Etude sur l'adoption	INED	Fin de collecte début 2004.		



Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Projet d'enquête "les secondes générations"	INED		Demande de financement européen en décembre 2003. Programme Institute for Migration and Ethnic Studies, IMES-Amsterdam	
Enquête "Contexte de la sexualité en France"	INED	En 2004.	Suite de l'enquête CSF 1992.	
Projet d'enquête "processus d'intégration des nouvelles générations d'immigrés et de leurs descendants"	INED	Pour 2006-2007.	Projet en coordination européenne, suite de l'enquête MGIS de 1992.	
Réflexion sur un panel d'enfants	Unité mixte INED-INSERM, et DREES	Etude de 2002 à 2005	Recherche de partenariat pour un panel de 20 000 enfants (appel à proposition INSERM en janvier 2004).	
Couplage des collectes d'information sur les licences sportives dans le cadre des conventions d'objectifs signées entre les fédérations et le ministère des sports	Mission BDIS	La nouvelle procédure démarre en 2005, sur l'exercice 2004.	Objectif : alléger la charge de réponse des fédérations tout en assurant un meilleur taux de réponse aux informations collectées	Une nouvelle génération d'enquête sera mise en œuvre en 2006
Répertoire des équipements sportifs	Mission BDIS - INSEE	En 2004-2005.	Construction d'un répertoire associé à SIRENE / projet de répertoire des équipements	L'opération de collecte des données du recensement des équipements sportifs doit être terminée à la fin de l'année 2005
Système d'enquêtes auprès des justiciables	SDSED	Test réalisé en 2005	Eléments pour l'application de la LOLF	Enquête en vraie grandeur en mars 2006.
Panel des mineurs suivis en justice	SDSED	Adaptation aux nouveaux logiciels de gestion en 2007		Premiers résultats sur les premières trajectoires en 2006

Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2007  
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
<b>Formation Éducation, formation</b> .....	51
<b>Formation Emploi, revenus</b> .....	52
<b>Formation Santé, protection sociale</b> .....	55
<b>Formation Urbanisme, équipement, logement</b> .....	57

## Formation Éducation, formation

### Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP)

#### **Panel de collégiens entrant au collège en 2007**

L'analyse des carrières et des performances scolaires implique le recueil d'un grand nombre d'informations individuelles sur les élèves, leur famille et leur environnement. Elle nécessite aussi des observations répétées de leurs cheminements dans le système éducatif et de leurs acquis. C'est pourquoi à la fin des années soixante-dix, l'usage des enquêtes longitudinales s'est généralisé dans le champ de l'éducation. Initialisée en 1962 par l'Institut national d'études démographiques (INED), la technique du panel a ensuite été régulièrement mise en oeuvre en France par le Ministère de l'Education nationale à partir de 1973.

Le Panel d'élèves du second degré recruté à la rentrée scolaire 2007 s'inscrira dans le cadre de ces dispositifs. Il constituera le septième échantillon suivi d'élèves mis en place par le Ministère de l'Education nationale. Il a été précédé par quatre panels de collégiens (recrutés successivement en 1973, 1980, 1989 et 1995) et deux panels d'écoliers (recrutés aux rentrées scolaires 1978 et 1997).

Ce nouveau panel du second degré a pour objectif principal de **décrire et d'expliquer les carrières et performances scolaires des élèves depuis l'entrée en sixième jusqu'à la fin de la formation initiale**.

Plus précisément, le panel 2007 permettra :

- de **suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves de l'échantillon au collège et au lycée, puis dans l'enseignement supérieur**. Le rendement du système éducatif pourra être ainsi apprécié au travers de mesures comme la proportion d'élèves parvenant sans redoubler aux différents niveaux de formation, le nombre d'années mis pour les atteindre ou encore le niveau d'acquis cognitifs ou socio-cognitifs atteint à certaines étapes du cursus scolaire. L'observation des élèves de la cohorte dans les premières années de l'insertion professionnelle permettra à plus long terme d'apprécier le rendement du système éducatif sur le marché du travail.

- de **mesurer l'égalité des chances devant l'enseignement** Grâce aux informations recueillies sur la famille des élèves et les caractéristiques des écoles qu'ils fréquentent, le panel d'élèves recruté en 2007 permettra de mieux comprendre les inégalités de trajectoires et de performances scolaires. En particulier, il rendra possible une mesure fine des disparités sociales de réussite à tous les niveaux d'enseignement. Il permettra aussi d'éclairer la manière dont se développent les inégalités sociales, en faisant le partage entre ce qui relève des caractéristiques individuelles et ce qui tient au contexte d'enseignement.

- **d'évaluer la manière dont l'école participe à l'intégration des enfants d'immigrés**. Les panels sont aujourd'hui la seule source statistique qui permet d'étudier les enfants d'immigrés – au sens stricto sensu du terme, les élèves dont les parents sont nés étrangers à l'étranger. Les événements de l'automne dernier comme les études déjà réalisées sur ce sujet mettent en évidence la nécessité d'approfondir notre connaissance de cette population scolaire, en bénéficiant notamment d'une enquête aux effectifs suffisants pour permettre de distinguer les élèves selon le pays d'origine de leur famille.

## Formation Emploi, revenus

### **Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)**

#### **- Sous direction Emploi et Marché du Travail**

La sous direction Emploi Marché du Travail traite des domaines de l'emploi, du chômage, des métiers et des qualifications, et des personnes handicapées.

Elle publie des informations conjoncturelles mensuelles et trimestrielles qui relèvent des trois premiers champs : statistique de suivi des demandeurs d'emploi en fin de mois, de mouvement de main d'œuvre, entrées et sorties des salariés dans les établissements, par type de contrat et par motif, d'évolution de l'emploi salarié, d'évolution de l'intérim, et de tension sur le marché du travail. Le suivi des bénéficiaires des mesures d'accompagnement des plans sociaux, et des mesures défensives de la politique de l'emploi (chômage partiel, mesures de préretraites et de retraites progressives) donnent lieu à des publications annuelles. Elle participe à la confection de la note de conjoncture trimestrielle sur l'emploi et le chômage et réalise la note annuelle.

La sous direction participe à la rénovation de l'informatisation de la collecte des demandes d'autorisation de travail de travailleurs étrangers, ce qui nous permettra à terme de disposer d'une connaissance et d'un suivi régulier de la demande de travail des entreprises en main d'œuvre étrangère.

#### **- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle**

L'année 2007 sera surtout marquée par le lancement d'un ensemble d'enquêtes visant à analyser le devenir des personnes passées par des contrats aidés ou des dispositifs de formation professionnelle et les conditions de déroulement de leur passage en contrat. L'interrogation simultanée d'individus « témoins » présentant des caractéristiques proches mais n'ayant pas bénéficié de contrats est envisagée. L'organisation précise de ce nouveau dispositif d'enquêtes reste encore aujourd'hui à définir. En fin d'année 2007, une enquête auprès de particuliers employant des salariés à leur domicile est envisagée afin d'évaluer les premiers effets du plan de développement des services à la personne.

#### **- Sous-direction « Salaires, travail et relations professionnelles »**

Une nouvelle enquête Acemo spécifique relative à l'organisation du temps de travail sera menée en 2007. Cette enquête reprend le principe des enquêtes Acemo spécifiques sur le temps de travail telles qu'elles avaient été réalisées jusqu'en 1994.

Fondée sur l'interrogation de l'employeur, cette enquête cherchera à établir une **photographie de l'organisation collective du temps de travail** telle qu'elle prévaut après les réformes récentes sur le sujet.

L'intérêt de l'enquête sur l'organisation du temps de travail sera de mesurer, auprès d'un vaste échantillon d'établissements, les changements induits par ces réformes sur la durée et l'aménagement du temps de travail dans les entreprises, et de recueillir les pratiques en matière de modalités de gestion du temps.

## **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**

### **Département de l'emploi et des revenus d'activité**

A partir de 2007, une seule enquête sera attachée à l'enquête Emploi. Son noyau dur sera constitué par le module ad hoc européen, dont le thème change chaque année, et il sera complété par des questions sur le même thème, à la demande de partenaires extérieurs ou de l'INSEE. Ces prochaines **enquêtes complémentaires** porteront sur les accidents du travail, les maladies professionnelles et handicaps (2007), puis sur la situation professionnelle des immigrés et des enfants d'immigrés (2008).

L'enquête sur l'information et la vie quotidienne (IVQ) dont la collecte a eu lieu fin 2004 fera l'objet d'études et de publications, poursuivant les analyses et la première publication de 2005. Ainsi, un dossier pour *Economie et statistique* sur l'enquête est prévu pour fin 2007. L'enquête a été menée en Martinique en 2007 et pourrait être organisée dans un autre DOM en 2007.

## **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**

### **Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages**

#### **Division Revenus et patrimoine des ménages**

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) mis en place en 2004 se poursuivra avec la collecte annuelle en mai-juin 2007, correspondant à la 4<sup>ème</sup> vague. Cette opération commanditée par Eurostat est organisée autour d'un panel. Un questionnaire thématique variable (dit « module secondaire ») est en outre ajouté chaque année au dispositif.

Le module secondaire de l'enquête 2007 portera sur les conditions de logement : équipement et commodités, accessibilité aux services de base, degré de satisfaction de ses occupants. Il devrait permettre de relier conditions de logement et ressources.

Le module secondaire associé à l'enquête 2008 devrait porter sur l'exclusion financière et le surendettement. Le règlement européen correspondant devrait être disponible début 2007.

En 2007 seront également poursuivis les tests dans le cadre du projet d'appariements des données de l'enquête SRCV avec les déclarations fiscales et les prestations sociales. L'objectif de ce projet est double, assurer une plus grande cohérence entre source de référence sur la distribution de revenus, l'enquête revenus fiscaux, et données sur les revenus disponibles dans le panel SRCV, et collecter au travers du dispositif l'ensemble des indicateurs sociaux portant sur les conditions de vie des ménages, sans pour autant augmenter la charge de collecte. Le temps de questionnement consacré aux indicateurs sera limité à celui qui aura pu être dégagé dans le cadre des appariements. Ce projet de refonte devrait aboutir à l'horizon 2008 sous réserve de l'accord de la Cnil. Il viendra parachever la refonte des enquêtes permanentes sur les conditions de vie et répondre à un souci de rationalisation des enquêtes sur ces thèmes. Les tests en 2007 auront ainsi pour objectif de tester en vraie grandeur le questionnaire prenant en compte les appariements, et les indicateurs.

Quant à la source de référence sur la distribution de revenus, l'enquête annuelle Revenus Fiscaux (ERF), les premiers résultats prenant en compte la nouvelle chaîne de traitement devraient être produits en 2007, conjointement à ceux produits avec l'ancienne chaîne, sous réserve de l'aboutissement des travaux menés en 2006 et de l'aval de la Cnil. En effet, pour l'enquête portant sur les revenus 2005, il devrait être mis fin aux imputations des revenus sociaux sur barèmes, au profit de l'utilisation des données administratives de prestations des Caf. Des imputations complémentaires de prestations, pour l'essentiel économétriques, seraient réalisées pour le public ne relevant pas des Caf, ainsi que pour les prestations nationales non gérées par ces caisses. Les gains associés à cette nouvelle méthodologie de l'enquête revenus fiscaux devraient se mesurer en termes de qualité, mais également en termes de réduction des délais de production ; de plusieurs mois à terme. Les données de l'enquête Revenus fiscaux portant sur les revenus de l'année 2005 devraient en tous les cas être disponibles en fin de premier semestre 2007.

Enfin, se poursuivra en 2007 la réflexion sur l'imputation de montants de revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux à partir des sources existantes, et en particulier SRCV. Le recours à des sources externes est en effet nécessaire pour améliorer la couverture des revenus du patrimoine dans revenus fiscaux. Après l'utilisation ponctuelle des données de l'enquête patrimoine 2003/2004 à ce titre en 2006, on étudiera la faisabilité d'une imputation annuelle de revenus du patrimoine dans ERF à partir de la source SRCV.

Signalons qu'une partie des travaux présentés ici pour 2007 est susceptible d'être réorientée selon les préconisations que pourra faire le groupe de travail du Cnis sur les inégalités et les niveaux de vie. Celles-ci devraient être rendues fin 2006.

## Formation Santé, protection sociale

### CNAF - Caisse nationale des allocations familiales

- Opérations nouvelles :

- Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Fichier des allocataires</i> : Bénéficiaires des prestations légales</li> <li>Bénéficiaires du RMI</li> <li>Bénéficiaires des prestations logement</li> </ul>	Juin – décembre  Juin – décembre Juin – décembre	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Statistiques financières d'Action Sociale</i></li> </ul>	Décembre	Montée en charge Aides individuelles uniquement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Bénéficiaires de l'aide au foyer</i></li> </ul>	Décembre	Enquête interne auprès des travailleurs sociaux des CAF
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Bénéficiaires de l'Allocation de Logement Temporaire</i></li> </ul>	Septembre	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Échantillon national des allocataires</i></li> </ul>	Annuel	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i></li> </ul>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

### Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (IRDES)

Poursuite du projet SHARE : enquête bisannuelle panéalisée sur la santé et le vieillissement, coordonnée par l'Insee et l'Irdes. Pas d'enquête en 2007, mais préparation de l'enquête 2008.

### Ministère de la santé et des solidarités

#### Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Le secteur des emplois familiaux se compose des organismes agréés de services aux personnes (OASP) et du secteur des particuliers employeurs. La DREES s'intéresse, plus particulièrement dans ce secteur, aux bénéficiaires de l'aide que sont les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles ayant un enfant de moins de 3 ans. L'opération, démarrée en 2005, en collaboration avec la DARES, à partir des données figurant dans les systèmes d'information existants (DREES, DARES, fichiers administratifs IRCEM, ACOSS, CNAV) sera poursuivie. L'objectif est d'expertiser l'ensemble des informations potentiellement disponibles, de déterminer comment repérer parmi l'ensemble des emplois familiaux, ceux qui concernent l'aide à domicile du champ de compétence de la DREES et également d'approfondir les partenariats avec les différents organismes afin d'organiser une remontée régulière d'information.

Afin d'éclaircir les **choix de départ à la retraite**, une enquête complémentaire à l'Échantillon Inter régimes de Cotisants (EIC) est prévue. Cette enquête vise à compléter les informations recueillies dans l'EIC relatives à l'individu, à sa situation familiale et à ses intentions quant au départ à la retraite.

Ces informations recueillies lors du déroulement de cette enquête permettront également d'alimenter la construction d'un modèle de micro simulation ou d'études prospectives issues de l'EIC. Les intentions de

départ en retraite pourront également être confrontées par la suite avec les décisions réelles (en effet, l'EIC est un panel et les mêmes individus sont également suivis dans l'Échantillon inter régime de retraités).L'enquête est prévue sur le terrain courant 2007.

L'extension du contrat d'accueil et d'intégration à l'ensemble des étrangers venant s'installer durablement en France, permet de disposer d'une base de données exhaustive, qui constituera la base de sondage de l'enquête sur le **profil et le parcours des migrants** récemment arrivés ou régularisés en France. Celle-ci s'articule autour de trois notions clés, le projet migratoire, l'installation, et les trajectoires. La réalisation de monographies entre les deux vagues d'enquête sera préparée.



## Formation Urbanisme, équipement, logement

### **Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages Division Logement**

Les premiers résultats de l'enquête logement 2006 seront diffusés à la mi-2007, après réalisation des travaux de recodification, de redressement des non-réponses, et de calcul des pondérations. Pour le calcul (d'une partie) de l'indice des loyers, on tentera de mobiliser les données de loyers déjà collectées par d'autres organismes. En matière d'indices-Notaires-Insee de prix des logements, les efforts viseront à réduire les délais d'alimentation des bases grâce à la télé-transmission des données, ainsi qu'à produire de nouveaux indices, pour les régions de province et les grandes agglomérations pour lesquelles on dispose d'un nombre suffisant d'observations.

## Fiches descriptives d'enquêtes

### Pour avis d'opportunité

	Page
<i>Enquête liée à un règlement européen</i>	
Enquête légère TIC2007 .....	59
<i>Autres projets</i>	
Enquête Trajectoires et origines TeO.....	61
Enquête sur les pratiques culturelles des français.....	64

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête légère TIC 2007

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 15 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

### 1. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête et la maîtrise d'œuvre sont assurées par le département des Prix, Revenus et Conditions de Vie des Ménages de l'INSEE.

### 2. Intitulé de l'enquête

Enquête légère TIC 2007

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

L'objectif de cette enquête est de collecter des indicateurs décrivant l'équipement et les usages des ménages et individus dans le domaine des technologies de l'information (informatique, Internet, téléphonie). Satisfaire aux demandes d'Eurostat découlant de la mise en œuvre du règlement 2004/808 sur les statistiques de la société de l'information.

### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

La demande émane de l'Union Européenne (règlement Eurostat 2004/808). Le règlement prévoit de collecter chaque année n des indicateurs dont la liste est arrêtée en mars-avril de l'année n-1. Les deux premiers règlements d'application (2005 et 2006) prévoient une centaine d'indicateurs. Les données doivent se rapporter au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année n et être transmises à Eurostat avant le 30 septembre suivant.

### 5. Principaux thèmes abordés

L'équipement des ménages en micro-ordinateurs, en accès Internet, en téléphonie fixe et mobile. Les usages de ces technologies, le recours à l'administration et aux commerces des biens et services en ligne. Les compétences individuelles en informatique.

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Chaque année, plusieurs enquêtes sont commandées à des instituts privés (CREDOC, Médiamétrie,...) par des organismes publics (dont l'ARCEP) et privés mais selon des paramètres (champ, variables, période de référence) différents de ceux imposés par Eurostat.

### 7. Base de sondage

L'échantillon est tiré, selon des spécifications arrêtées par l'INSEE, par un annuaire dans un fichier de numéros de téléphones fixes hors liste d'exclusion selon la méthodologie déjà suivie par l'enquête de Conjoncture Au près des Ménages Mensuelle (CAMME). Un échantillon complémentaire, visant à redresser le biais d'échantillonnage pourra, à partir de 2008, être tiré dans l'échantillon maître et interrogé en face à face.

### 8. Unités enquêtées, champ de l'enquête

L'enquête porte sur les ménages ordinaires et leurs membres en France métropolitaine et dans les DOM. L'enquête vise 3 000 ménages répondants.

### 9. Période et périodicité de la collecte ; service réalisant la collecte

L'enquête se déroulera en avril 2007. L'enquête sera reconduite annuellement avec les évolutions imposées par les règlements d'application arrêtés par l'Union Européenne. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'INSEE.

10. Impact sur l'unité enquêtée

La durée d'enquête sera de l'ordre de 20 minutes.

11. Comité de concertation

Aucun comité de concertation n'est prévu, les principales caractéristiques de l'opération étant déjà fixées par le règlement européen.

12. Extensions régionales prévues

Aucune extension régionale n'est envisagée.

13. Diffusion des résultats

Transmission des résultats à Eurostat avant le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Diffusion de tableaux actualisant les indicateurs postés sur le site de l'INSEE. Mise en ligne des résultats d'enquête.

Pas de restrictions particulières sur la diffusion.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête Trajectoires et origines TeO

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 15 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

### 1 - Service producteur.

La Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED).

### 2 - Intitulé de l'enquête.

Trajectoires et Origines (TeO), enquête auprès des immigrés et des descendants directs d'immigrés

### 3 - Objectifs généraux de l'enquête.

L'enquête cherchera à appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, langue et éducation, emploi, loisirs, services publics et prestations sociales, contraception, santé, nationalité, réseau de relations, marché matrimonial...).

Elle s'intéressera à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction dans la société française (genre, classe, phénotype, âge, quartier...) afin d'analyser les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française dans son ensemble.

Dans cette perspective, l'enquête sera réalisée auprès de trois groupes distincts :

- des immigrés, personnes nées étrangères à l'étranger
- des descendants directs d'immigrés, personnes nées en France ayant un ou deux parents immigrés
- des personnes nées en France dont aucun ascendant direct n'est immigré, et que l'on peut qualifier de descendants de natifs.

### 4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats.

Il existe un décalage important entre la place grandissante des questions d'immigration et d'intégration dans le débat public et le niveau des informations statistiques disponibles, même si des progrès substantiels ont été accomplis depuis une quinzaine d'années, notamment avec l'enquête MGIS de 1992-1993, première enquête statistique de grande ampleur auprès des immigrés. Dès 1999, le Haut Conseil à l'Intégration demandait à l'INED et à l'INSEE sa réédition. L'enquête Histoire de vie – Construction des identités (INSEE et al. 2003) a constitué une première réponse à cette demande, mais en élargissant la thématique de l'intégration sociale à l'ensemble de la population.

La demande d'une nouvelle enquête sur l'immigration et l'intégration a été formulée par le Premier ministre en 2003, réitérée en 2004 par la Cour des comptes, et soutenue depuis plusieurs années par la DREES et la DPM.

Les utilisateurs potentiels, outre l'INSEE et l'INED, sont multiples :

- Les délégations, comités interministériels ou organismes de conseil intervenant dans les domaines de l'immigration, de l'intégration ou de la lutte contre les discriminations (Haut conseil à l'intégration, Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ; délégation à la ville et au développement social urbain, délégation à la famille, Comité interministériel de contrôle de l'immigration, Cité nationale pour l'histoire de l'immigration...);
- Les administrations centrales de différents ministères (Emploi, Cohésion sociale et Logement, Santé et Solidarité, Intérieur, Justice, Cohésion sociale et parité, Promotion de l'égalité des chances) ainsi que la DG Emploi et affaires sociales de la Commission européenne, en charge du Programme communautaire de lutte contre la discrimination;
- Les agences chargées de l'admission au séjour et de l'accueil des migrants (ANAEM, OFPRA, FASILD, ANPE) ;

- Les agences d'urbanismes, à commencer par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAURIF), qui a déjà manifesté son intérêt ;
- Les laboratoires universitaires spécialisés dans les questions de migrations et de discrimination, qu'ils soient français ou étrangers.

## 5 - Principaux thèmes abordés.

Le questionnaire sera, dans sa plus grande partie, commun aux trois sections de l'échantillon (migrants, descendants de migrants, descendants de natifs). L'enquête TeO étant centrée sur les trajectoires sociales des individus et sur l'analyse des processus d'insertion (qui, par définition, s'étalent dans le temps), le questionnaire s'intéressera aux trajectoires individuelles et comprendra des éléments rétrospectifs. Cela pourrait s'articuler autour d'une grille biographique<sup>1</sup>. Elle permettrait de relever les calendriers des parcours scolaires, professionnels, familiaux et résidentiels. Les événements marquants et les ruptures feront l'objet d'une attention particulière, ainsi que le recueil des éléments constitutifs de l'origine, aussi bien géographique que sociale, culturelle ou résidentielle. Chaque sphère de la vie des enquêtés sera approfondie dans un module spécial.

À vocation multi-thématique, l'enquête TeO abordera les principales dimensions de l'intégration, conçue comme l'ensemble des chances d'accès aux diverses ressources de la vie sociale. Les pratiques matrimoniales, l'accès au logement, aux loisirs, aux services et aux prestations publiques, à la contraception, à la santé, etc. constituent des situations où s'expriment les différentiels d'opportunité et de traitement et où peuvent se manifester les stratégies collectives qu'il nous intéresse de repérer.

### Les modules pourraient porter sur :

- L'éducation, la formation, les parcours scolaires
- L'accès à l'emploi, la carrière professionnelle, les conditions de travail
- les trajectoires migratoires et les liens avec le pays d'origine
- Le cadre de vie et les parcours résidentiels
- Les pratiques matrimoniales
- La vie culturelle (langue, pratiques religieuses, loisirs, etc.)
- Les rapports aux institutions
- La santé, la sexualité, la vie et la santé reproductive

Certains thèmes importants pourraient être abordés de façon transversale dans les différents modules : les relations de genre, les discriminations et le racisme, les questions d'identification et d'identité, les pratiques communautaires, ou encore les attitudes et représentations.

Enfin, la localisation géographique des individus permettra de constituer une base de donnée contextuelle qui sera intégrée dans la base d'exploitation. Elle permettra d'enrichir l'information disponible sans alourdir le questionnement.

## 6 - Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet.

Cette enquête se situe dans la continuité de l'enquête MGIS, dont elle n'est cependant pas une simple réédition. Il manque en effet une enquête consacrée spécifiquement à l'analyse des trajectoires des immigrés et, surtout, de leurs descendants. Disposer d'échantillons conséquents permettra de réaliser des analyses en distinguant les différentes origines. Les enquêtes existantes n'abordent pas toutes les questions que pose l'intégration : les relations avec les autres, les pratiques sociales, de loisirs. En outre, le processus d'intégration ne peut se mesurer que dans la durée et nécessite une approche longitudinale. Cette enquête prendra place un an après celle de la Drees, ciblée sur les primo-arrivants, et se déroulera la même année que le module *ad hoc* de l'enquête Emploi sur la situation sur le marché du travail des immigrés et enfants d'immigrés.

## 7 - Base de sondage

L'échantillon sera réalisé à partir de la population recensée en janvier 2007. Pour constituer l'échantillon des descendants d'immigrés, l'information disponible dans le recensement est insuffisante et devra être croisée avec celle issue d'autres sources, de manière à restreindre l'enquête aux personnes ayant au moins un parent immigré. Les sources mobilisées à cette fin seront l'échantillon démographique

<sup>1</sup> S'inspirant des enquêtes de Triple biographie (1981), Biographies et entourage (2001) et Histoires de vie (2003).

permanent, les bulletins de naissance de l'Etat civil et éventuellement l'enquête de filtrage qui pourrait être réalisée préalablement à l'enquête « Handicap Incapacités Dépendances Santé » prévue en 2008.

### **8 - Unités enquêtées.**

L'enquête portera sur trois populations distinctes : 10 000 immigrés âgés de 18 à 59 ans ; 10 000 personnes ayant au moins un parent immigré et âgées de 18 à 49 ans ; enfin 2 000 personnes âgées de 18 et 59 ans qui constitueront un échantillon-témoin. Elle sera retenue aux personnes vivant dans des ménages ordinaires.

### **9 - Période et périodicité de la collecte ; services réalisant la collecte.**

L'enquête sera réalisée au second trimestre de l'année 2008. La collecte sera assurée par l'Insee.

### **10 - Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire.**

L'enquête sera réalisée en face à face, en une seule visite. La durée moyenne d'interrogation n'excèdera pas soixante minutes.

### **11 - Groupe de pilotage.**

Le groupe de conception du questionnaire, qui a débuté ses travaux, comprend les membres de l'équipe de conception (Insee et Ined) ainsi que des chercheurs venant de différentes institutions ou administrations.

Un comité de pilotage scientifique est en cours de constitution, pour assurer le suivi étape par étape de l'enquête et arbitrer sur les alternatives qui peuvent se présenter. Il comprendra des représentants des différents organismes partenaires dans la réalisation de l'enquête, ainsi que des chercheurs experts dans les domaines couverts par l'enquête.

Enfin, un comité de pilotage technique sera chargé du suivi technique de l'enquête : déroulement des différentes étapes, calendriers des tests, solutions techniques. Il sera composé de la maîtrise d'ouvrage déléguée (chef de division), du (ou des) concepteur(s), du CPOS, du CDAP et des équipes informatiques (responsables des équipes Blaise et Capi et de l'aval).

### **12 - Diffusion des résultats.**

La diffusion s'effectuera sous deux formes :

- **Mise à disposition de bases anonymisées provisoires** aux partenaires de l'enquête, dès que le calcul des poids finaux sera effectué (3 mois après la fin de la collecte). Une fois l'ensemble des redressements effectués (9 mois-1 an après la collecte), les bases anonymisées définitives seront mises à disposition de l'ensemble des personnes qui en feront la demande, sous réserve qu'elles aient déposé un projet d'étude. Selon les recommandations de la CNIL, un regroupement des modalités des variables sensibles sera réalisé.

- **Publication de résultats**, commençant 6 mois après la fin de la collecte. Ces publications comprendront des articles pour *Insee-Première*, *Population et Sociétés*, ainsi que les publications courtes des autres partenaires de l'enquête. Des articles plus approfondis seront réalisés pour des ouvrages ou revues.

## Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité Enquête sur les pratiques culturelles des français

*Les personnes intéressées par ce projet et qui ne pourraient pas participer à la réunion du 15 mai sont invitées à adresser leurs questions et remarques au Secrétariat général du Cnis (messagerie : [cnis@insee.fr](mailto:cnis@insee.fr) fax : 01 41 17 55 41).*

### 1. Service producteur

DEPS Ministère de la culture et de la communication.

### 2. Intitulé de l'enquête

Les pratiques culturelles des Français

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Décrire l'évolution des pratiques culturelles par comparaison avec les résultats des quatre enquêtes précédentes (1973, 1981, 1988, 1997) et analyser les relations entre les différentes formes d'accès à l'art et à la culture.

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Demande ministérielle

Utilisateurs : directions du ministère, chercheurs

### 5. Principaux thèmes abordés

Usages culturels des médias, lecture, écoute de musique, fréquentation des équipements culturels, pratique d'activités artistiques

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

Seul baromètre d'observation de l'ensemble des pratiques culturelles au niveau national

### 7. Bases de sondage

Individus de 15 ans et plus

### 8. Unités enquêtées

environ 5 000 individus

### 9. Période

Fin 2007

### 10. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

Le questionnaire de la dernière enquête réalisée avait une durée moyenne de passation de 60 minutes

### 11. Comité de concertation : composition effective ou envisagée

Un travail de réflexion a été engagé sur les dispositifs d'enquêtes comparables existant à l'étranger et sur la nécessité d'introduire dans l'enquête à venir une interrogation sur les nouveaux modes d'accès à la culture liés au développement du numérique. A l'issue de ce travail, qui fait l'objet d'une convention avec



le Laboratoire de sociologie quantitative (CREST), sera constitué un comité scientifique regroupant des chercheurs spécialistes des pratiques culturelles et médiatiques.

**Extensions régionales prévues? Si oui citer les régions:**

non

**13. Diffusion des résultats :**

2008